

Ottawa veut freiner la concentration des banques

par Robert POULIOT

envoyé spécial de LA PRESSE

OTTAWA — Le gouvernement fédéral veut freiner désormais la concentration de l'industrie bancaire en invitant sociétés étrangères et Canadiennes à multiplier le nombre de banques au pays.

Dans une série de propositions que formule un livre blanc sur la révision décennale de la loi des banques déposée hier, le ministre des Finances, M. Donald S. Macdonald, souhaite préciser l'activité des banques à charte au Canada tout en assujettissant caisses populaires, caisses de crédit et sociétés de fiducie aux normes de la Banque du Canada.

Le livre blanc, que seront appelées à commenter d'ici le 15 octobre toutes les institutions financières, résume les grandes lignes de la politique d'Ottawa qui veut compléter ses projets d'amendements à la loi des banques avant janvier 1977 pour que la réforme entre en vigueur en juillet suivant.

La mesure la plus spectaculaire proposée par M. Macdonald est sans doute la multiplication du nombre de banques au Canada qui pourrait passer de 10 sociétés actives cette année à une trentaine d'ici 1980 selon certaines évaluations tracées par le ministère des Finances.

La principale victoire des banques est de pouvoir se lancer dans le crédit-bail (leasing) et l'affermage (factoring).

Le crédit-bail, une activité réclamée depuis longtemps par les banques, permettra d'élargir un marché en pleine expansion au Canada depuis 1971-72. Le crédit-bail permettra aux banques d'acheter de l'équipement lourd ou léger pour leurs clients corporatifs et de leur louer pendant une certaine période.

Par ailleurs, l'affermage des comptes devraient faciliter le financement du fonds de roulement de nombreuses petites entreprises qui, généralement, n'ont d'autres ressources que leur compte à recevoir. En général ou affirmant ses comptes, la banque pourra multiplier ses prêts commerciaux en minimisant ses risques.

Voici les grandes lignes qui caractérisent la nouvelle politique fédérale dans le domaine bancaire:

- tous les établissements offrant un service de chèques (caisses pop, sociétés de fiducie, caisses de crédit et banques) devront désormais faire partie d'un nouveau système de traitement des chèques, l'Association canadienne des paiements;
- tout en ayant désormais accès au crédit de la Banque du Canada, les quasi-banques devront toutefois confier des réserves primaires de 2 pour cent sur les premiers \$500 millions de dépôts en dollars canadiens encaissables en tout

temps ou dont le terme est inférieur à un an, ce taux grimpera à 4 pour cent si ces dépôts excèdent \$500 millions; un taux de réserves de 12 pour cent devra être conservé sur les dépôts à vue en dollars canadiens tandis que ce taux ne sera que de 4 pour cent sur les dépôts en monnaies étrangères;

• la création de nouvelles banques ne nécessitera plus l'adoption d'une loi spéciale; Ottawa propose en effet d'émettre tout simplement des lettres patentes comme dans le cas d'autres sociétés à charte fédérale, selon cependant les critères de la loi des banques;

• n'importe quelle institution financière (comme Laurentide, Traders Group ou le groupe Investors par exemple) pourra se convertir en banque tandis que les gouvernements provinciaux pourront détenir jusqu'à 25 pour cent des actions d'une banque pendant ses 10 premières années d'activité; par ailleurs, chaque fonds de pension comptera désormais comme un actionnaire même s'il s'agit d'un ou plusieurs fonds gérés par le même gouvernement; un plafond de 25 pour cent s'applique aux associations d'actionnaires comme le Mouvement Desjardins qui contrôle 24 pour cent de la Banque Provinciale;

• en outre les banques ne pourront plus gérer elles-mêmes les fonds accumulés dans des régimes enregistrés d'épargne-retraite ou d'épargne-logement et devront liquider leur participation dans les fonds mutuels.

Les banques n'ont pas tout obtenu

par Robert POULIOT

OTTAWA — Le livre blanc sur la révision de la loi des banques adopte dans son ensemble la plupart des recommandations qui lui avaient été faites tant par l'Association canadienne des compagnies de fiducie que par l'Association des banquiers canadiens l'autonomie dernier.

Toutefois, certaines propositions ont été carrément rejetées par le ministre des Finances.

Les banquiers réclamaient la création (appuyée par la Banque Royale et la Banque de Montréal) de sociétés financières bancaires, sorte de holdings ou sociétés de gestion, qui auraient contrôlé des sociétés bancaires régionales et toute une pléiade de filiales spécialisées.

Les sociétés de fiducie et caisses populaires suggéraient de ne pas être assujetties aux normes de réserves primaires comme les banques; dans un mémoire minoritaire d'ailleurs, la Banque de Montréal appuyait leurs revendications et se désolidarisait des autres banquiers.

Les banquiers demandaient l'abolition des réserves secondaires instaurées en 1956 mais consacrées officiellement lors de la dernière révision des banques en 1967; ces réserves secondaires mobilisent 5,5 pour cent des avoirs liquides des banques sous forme de billets du Trésor, de prêts au jour le jour et de tout actif liquidable au-delà des réserves primaires.

Les banques, qui ont élargi de façon

spectaculaire leur système d'informatique depuis quelques années pour moderniser leurs transactions de paiements et de comptabilité, ne pourront concurrencer les sociétés privées d'informatique en offrant toute une nouvelle gamme de services par ordinateur à leurs clients corporatifs.

Les détails relatifs aux rapports financiers des banques, y compris les exigences prévues dans les annexes actuelles de la loi, ne seront pas retranchées de celle-ci et formulées par voie de règlements; au contraire, les normes de divulgation financière deviendront plus sévères et forceront les banques à révéler à chaque trimestre toute activité importante qui peut affecter ses revenus après impôt, que ce soit de très gros prêts internationaux, maritimes, dans les fiducies de placements immobiliers (Real Estate Investment Trust-REIT) ou des transactions particulières sur le marché intérieur.

Les réserves mises de côté par les banques pour amortir toute perte sur leurs prêts ne seront pas augmentées, comme le réclamaient les banquiers; de 3,9 pour cent des avoirs admissibles, ces réserves pour pertes ont été ramenées à 1 pour cent en 1974.

Enfin, loin de pouvoir multiplier leurs participations dans des sociétés non-financières, les banques devront au contraire se cantonner dans leurs activités régulières en réduisant même le nombre de leurs filiales financières.

Trudeau semble bien aimer les garces

par Robert POULIOT

«Les banques sont les plus grandes garces de l'économie canadienne» déclarait rageusement le premier ministre Trudeau dans l'édition d'août du magazine Fortune.

L'interview, rapportée vendredi dernier par la presse canadienne, a touché de nombreuses cordes sensibles parmi les consommateurs canadiens qui voient d'un mauvais oeil les profits et la concentration de l'industrie bancaire au pays. Les cinq grandes banques (Banque Royale, Banque Impériale, Banque de Montréal, Banque de la Nouvelle-Ecosse et Banque Toronto-Dominion) contrôlent 90 pour cent des avoirs de tout le système bancaire. Aux yeux de l'emprunteur, cela n'est peut-être pas étranger au fait que les profits des banques aient explosé de 41 pour cent au cours de 1975.

Le ministre des Finances, M. Donald S. Macdonald, est venu attiser un peu plus cette flamme critique en déposant hier le livre blanc tant attendu sur la révision décennale de la loi des banques.

«La concentration bancaire est devenue tellement inquiétante depuis quelques années que le gouvernement a décidé de stimuler davantage la concurrence en autorisant les étrangers à agir comme banques et en facilitant aux Canadiens les procédures de création de nouvelles banques.»

Après tout, il ne vous faudrait qu'un bon fonds de pension pour vous permettre d'accumuler \$2,5 millions et d'ouvrir une banque durant vos vieux jours.

Mais le jeu n'est pas aussi simple et derrière les vagues promesses de compétition lâchées hier par Ottawa se profile en réalité un phénomène qui n'a rien à voir avec des taux d'emprunt plus faibles, des services bancaires moins coûteux et des rendements plus élevés sur vos dépôts.

Avrai dire, les recommandations déposées hier par Ottawa pour modifier le jeu de monopoly bancaire au Canada constituent la plus importante offensive de centralisation des marchés financiers depuis la création de la Banque du Canada en 1955.

L'affaire Fortune

Le plus étrange dans tout cela, c'est que l'information-clé n'est pas sortie du sac hier, mais a été révélée par nul autre que M. Macdonald dans le même article de Fortune dont une partie a complètement été ignorée par la presse canadienne la semaine dernière.

Outre les réprimandes finalement bien inoffensives de M. Trudeau, le ministre des Finances s'est échappé en affirmant qu'Ottawa «se doterait (dès cet automne) de pouvoirs accrus pour «coordonner» l'accès aux marchés de capitaux par l'entreprise privée et les provinces.

Comme le suggère l'auteur de l'article, Herbert E. Meyer, Ottawa deviendra une espèce de Canada Inc., à mi-chemin entre la formule allemande et soviétique, qui permettrait au gouvernement central de dire oui ou non, selon des critères variables, aux emprunts ou sollicitations de capitaux des provinces et compagnies.

C'est dans cette veine que s'inscrit le livre blanc déposé hier.

L'application des suggestions du livre blanc aura comme premier effet de contrôler des institutions financières qui échappaient jusqu'ici au giron d'Ottawa. Caisses pop, caisses de crédit et sociétés de fiducie devront gérer désormais une partie de leurs dépôts à la Banque du Canada.

Pour le Mouvement Desjardins et toute coop acceptant des dépôts, cela veut dire que la province ne jouera plus qu'un rôle de parrainage, de témoin du nouveau-né à son baptême corporatif, tandis qu'Ottawa deviendra le vrai père, réglissant les activités au jour le jour.

Aujourd'hui, le couperet fédéral tombe sur les caisses pop et les fiducies. Demain, Ottawa émettra une carte de paiements pour tous les consommateurs canadiens qui voudront régler électroniquement leurs comptes. Après demain, le gouvernement central rapatriera, comme c'est son intention, la juridiction des provinces en matière de valeurs mobilières (actions, obligations et placements divers).

D'abord, ni la Banque du Canada, ni l'Association des banquiers canadiens ne connaissent précisément le nombre de sociétés étrangères transigeant officiellement comme banque au Canada. Il y a à peine 15 jours, LA PRESSE communiquait même de nouveaux noms au secrétariat des banquiers canadiens qui avaient déjà une liste officielle de 250 sociétés.

La plupart de ces sociétés ont fleuri entre 1968 et 1974 et cette période de floraison serait maintenant terminée, aux dires des porte-parole du ministère des Finances et de l'inspecteur général des banques.

De ce total, il n'y aurait que 60 sociétés étrangères capables de répondre aux normes d'Ottawa, selon certaines évaluations, et à peine 20 ou 30 seraient prêtes à réclamer une charte officielle. Comme leurs actifs seraient plafonnés à \$500 millions, suggère le livre blanc, ces banques ne pourraient guère amasser plus de \$10 à \$15 milliards de dépôts d'ici 1985 au moment où les dix banques à charte pourraient en contrôler plus de \$150 milliards.

Quel sera donc le pouvoir de compétition des banques étrangères avec au mieux 15 pour cent des avoirs? On comprend que les banquiers canadiens sont prêts à accueillir depuis un an la concurrence étrangère.

Quant aux banques que les Canadiens pourraient créer eux-mêmes, comme celle d'IAC, du mouvement coopératif dans l'ouest avec la Norbanque ou encore la Banque commerciale et industrielle que commande le groupe Morguard Trust, plusieurs analystes s'attendent plutôt à ce que les grands perdants soient les «cinquantes» (BCN, Banque Provinciale, Banque Mercantile, Banque de la Colombie-Britannique et l'Unité, Banque du Canada) plutôt que les «big five».

Enfin, tout en imposant de nouvelles obligations aux quasi-banques Ottawa n'entend conférer aucun nouveau pouvoir aux caisses-pop et aux fiducies pour lutter plus efficacement contre les banques.

Au fond, Trudeau a l'air d'admirer les garces!

L'actif des banques étrangères sera limité à \$500 millions

par Robert POULIOT

envoyé spécial de LA PRESSE

OTTAWA — Les sociétés étrangères ne pourront porter leurs actifs bancaires au Canada à plus de \$500 millions tandis que les banques à charte actuelles devront désormais confier 4 pour cent de leurs dépôts en devises étrangères sous formes de réserves à la Banque du Canada.

Depuis la création de la Banque du Canada, les banques à charte pourraient emprunter des devises étrangères à l'extérieur du pays et prêter ces montants sur le marché canadien sans être soumi-

ses aux normes très strictes des réserves primaires et secondaires qui assurent une liquidité au système bancaire.

Actuellement, les banques doivent gérer sous forme de réserves à la Banque du Canada l'équivalent de 12 pour cent de leurs dépôts à vue en dollars canadiens et 4 pour cent de leurs dépôts dont le terme ne dépasse pas un an. Au total, ces réserves primaires, qui ne rapportent aucun intérêt aux banques, oscillaient cette année entre \$3 et \$4 milliards ou 6 pour cent de la valeur des deux formes de dépôt.

Desormais, les banques à charte, qui tirent le quart de leurs profits de leurs activités internationales, seront assujetties à une nouvelle forme de réserves sur les dépôts en devises étrangères qui sont reprotés sur le marché canadien.

D'après les dernières statistiques de la Banque du Canada, ces dépôts gravitaient autour de \$4 milliards. Sur chacun de ces dépôts, les banques à charte devront en confier 4 pour cent à la Banque du Canada.

Par contre, les dépôts en dollars canadiens conservés à l'extérieur du pays et

qui étaient jusqu'ici frappés des normes de réserves primaires comme tout autre dépôt en dollars canadiens gardé au pays seront probablement excisés de la réserve de 12 pour cent.

«Ceci permettrait aux banques canadiennes de devenir plus compétitives à l'étranger et stimulerait du même coup la transaction en euro-dollars canadiens», de préciser un porte-parole du ministère des Finances.

Les transactions en euro-dollars canadiens, bien qu'en pleine expansion en Europe grâce aux nombreuses émissions d'obligations et aux transactions monétaires d'institutions canadiennes depuis deux ans, se comparent un peu aux euro-dollars américains. Il s'agit essentiellement de dollars canadiens acquis par des étrangers.

Les banques étrangères

Par ailleurs, 120 sociétés financières canadiennes contrôlées par une soixantaine de banques étrangères, auront désormais la possibilité de transiger officiellement comme banques à charte à condition de n'avoir qu'un seul établissement et un maximum de cinq succursales à travers le pays.

En outre, la valeur des actions souscrites par ces nouvelles banques ne devra pas dépasser \$25 millions tandis que leurs actifs seront plafonnés à 20 fois leur capitalisation ou \$500 millions.

La moitié des administrateurs de ces nouvelles banques devront être Canadiens tandis que les banques étrangères ne pourront contrôler qu'une seule filiale bancaire au Canada.

Dans l'ensemble, les banques étrangères ne pourront détenir plus de 15 pour cent des prêts commerciaux au pays.

Si une filiale de banque étrangère décide de se canadieniser, en réduisant la part du plus gros actionnaire à 10 pour cent et celle de l'ensemble des actionnaires étrangers à 25 pour cent, le plafond imposé à la croissance disparaîtra complètement.

La Banque du Canada fixe à \$2 milliards environ la valeur des actifs détenus au Canada par 25 banques étrangères, dont la moitié ont leur siège social aux États-Unis.

Toutefois, aucun recensement complet n'a jamais été réalisé sur les activités de ces institutions financières, de sorte que toute institution étrangère n'agissant pas comme banque devra soumettre à l'avenir un rapport annuel sur ses activités à l'inspecteur général des banques.

Les banques réagissent avec un sourire ironique

par Jean POULAIN

Une semaine à peine après que le premier ministre Trudeau attaqué en termes véhéments les banquiers comme «les pires assoiffés d'argent» et le commentaire «J'en ai honte», l'on ne peut considérer que comme empreints d'ironie, les commentaires favorables, voire louangeurs, envers le gouvernement des milieux bancaires canadiens, après la divulgation hier soir du Livre blanc sur la révision de la Loi des banques.

Pour M. Earle MacLaughlin, qui assume les fonctions de président et président du conseil de la plus grande banque du Canada — la Banque Royale — «Je tiens à féliciter le gouvernement fédéral pour la largeur d'esprit (sic) avec laquelle il envisage dans son Livre blanc la révision du système financier canadien».

Pour le président de l'Association des banquiers canadiens (ABC), M. Rowland C. Frazee, lui-même vice-président exécutif et directeur général principal de la Banque Royale, les félicitations au gouvernement fédéral vont à son idée de publier un Livre blanc, qui permettra ainsi une vaste étude publique des questions pertinentes ainsi qu'un débat public sur les différentes propositions qui s'y rattachent.

Un peu plus loin le communiqué officiel de l'ABC va jusqu'à dire: «Nous applaudissons à la proposition destinée à grouper tous les établissements qui offrent un service de chèques dans une Association des paiements avec l'obligation de main-

tenir des réserves auprès de la Banque du Canada.»

Jusqu'à présent le seul système de paiements en vigueur avait été instauré par les banques à charte elles-mêmes et elles en gardaient assez jalousement l'entrée, bien que des accommodements avaient permis à d'autres institutions d'en profiter, moyennant participation aux frais.

C'est ainsi que le Mouvement Desjardins avait réussi à y faire la compensation des chèques de ses Caisses populaires, en s'assurant le contrôle réel de la Banque Provinciale.

Rejoint chez lui, hier soir, le président du Mouvement Desjardins, M. Alfred Rouleau, rentrant de vacances, n'a pas voulu livrer quelque commentaire que ce soit sans avoir vu le dossier et en avoir sondé les détails avec ses collaborateurs.

L'on peut toutefois imaginer que le Mouvement Desjardins n'acceptera pas de bonne grâce d'être assujéti à la création de réserves obligatoires, c'est-à-dire au gel de fonds qui deviendront ainsi improductifs.

C'est pourquoi l'on comprend la satisfaction des banques à charte pour qui ces réserves existent déjà depuis longtemps.

Du côté des Credit Unions qui sont, pour les éléments anglophones ce que sont les Caisses populaires au Québec, l'on semble se féliciter de la proposition du gouvernement de les inclure dans un nouveau système de compensation des chèques (clearing).

C'est du moins ce qu'a déclaré hier soir

la National Association of Canadian Credit Unions.

Mais la réaction de cette association n'est pas la même au sujet des réserves obligatoires.

Le président du conseil de cette association, M. Peter Podovnikoff a souligné qu'elle avait toujours et continue de considérer que la quote-part des frais de compensation des chèques n'était liée ni en théorie ni en pratique à la nécessité de réserves statutaires.

Dans son mémoire sur la révision de la Loi des banques, l'association avait mis au premier rang l'accès direct des Credits Unions au système de compensation des chèques.

Quant à l'Association des banquiers canadiens, si elle se félicite que toutes les institutions financières qui deviendront membres du nouveau système de compensation devront maintenir des réserves auprès de la Banque du Canada, elle ne manque toutefois pas de critiquer le gouvernement, mais avec beaucoup de doigté, de n'avoir pas baissé le niveau général de ces réserves obligatoires: «Nous sommes quelque peu déçus de constater qu'aucune proposition n'a été faite pour réduire le niveau de ces réserves», a dit M. Frazee au nom des banques.

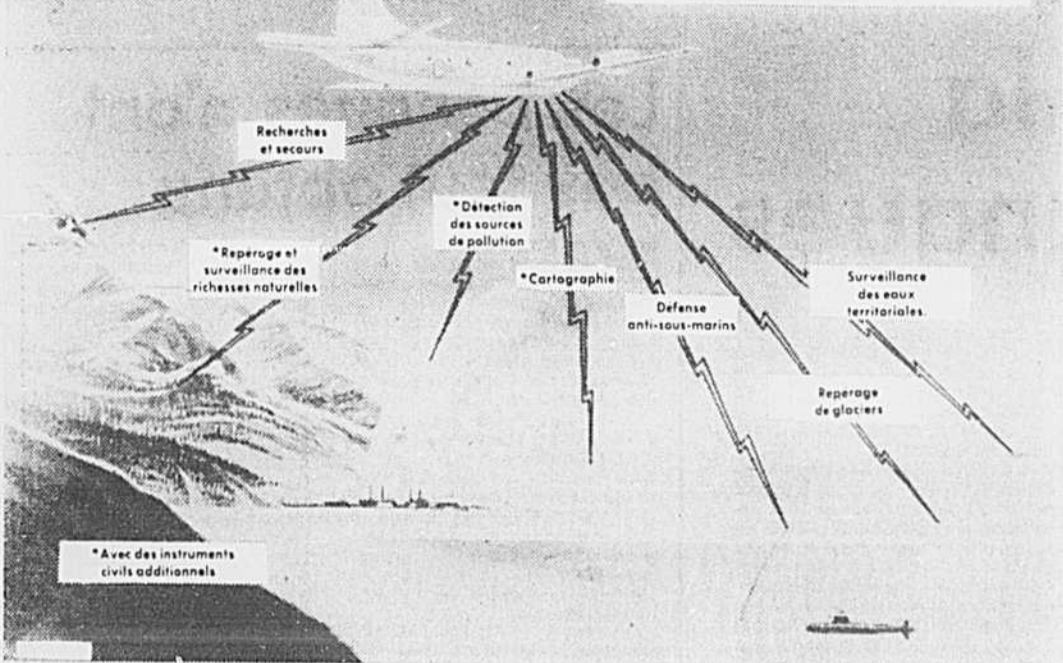
D'une façon générale le communiqué officiel n'entre pas dans les détails, puisqu'il a été émis environ deux heures après la publication officielle du Livre blanc de 80 pages du gouvernement.

As-tu ton

MATEAU

à ta chance...
tirage:
3
septembre

Possibilités du CP-140



Signé le mois dernier avec Lockheed, l'accord pour l'achat de 18 avions Aurora (Orion aux Etats-Unis) devrait apporter un contrat de \$120 millions à Canadair. La livraison des appareils, qui peuvent remplir diverses tâches, doit commencer en 1980.

Aurora apportera 500 emplois à Canadair

par Laurier CLOUTIER

La société montréalaise Canadair Ltd. doit finaliser sous peu les négociations en vue de l'obtention d'un sous-contrat de l'ordre de \$120 millions de Lockheed Aircraft Corporation à laquelle le gouvernement canadien vient de commander 18 avions "Aurora" CP-140.

Un porte-parole de la compagnie aéronautique qui appartient maintenant au gouvernement d'Ottawa a déclaré lors d'une entrevue que les négociations ne sont "pas tout à fait finalisées" mais qu'on en est à discuter de questions comme la date de livraison.

Il a ajouté que ce contrat très important pour Canadair fournira du travail à 500 ou 600 employés additionnels par année pendant six ou sept ans.

Canadair fabriquera des pièces majeures de l'aile du CP-140, du fuselage et du dôme en plus d'effectuer du travail électrique sur d'autres parties de l'avion.

De son côté, CAE Industries Ltd. s'attend à un contrat de \$20 à \$25 millions qui s'échelonnera sur quelques années sans

toutefois créer d'emplois additionnels. Le porte-parole de la compagnie a déclaré que les négociations n'ont pas encore débuté mais que le sous-contrat ne devrait pas poser de problème dans les circonstances.

Des milliers d'emplois

D'autres compagnies canadiennes doivent également obtenir des sous-contrats de Lockheed au cours des prochaines semaines. Personne ne veut préciser à ce moment-ci le montant total des sous-contrats accordés sous peu mais on entend parler de plusieurs centaines de millions de dollars et de quelques milliers d'emplois pendant une quinzaine d'années.

C'est qu'en obtenant le contrat forfaitaire de \$697 millions du gouvernement canadien pour 18 avions patrouilleurs, Lockheed Aircraft Corporation, de Burbank, Californie, s'est engagée à procurer au Canada des avantages industriels d'une valeur d'au moins \$383 millions.

Non seulement la Lockheed et ses principaux fournisseurs américains se trou-

vent dans l'obligation contractuelle de créer \$383 millions en avantages pour l'industrie canadienne mais encore ils se sont engagés, en vertu d'une clause dite "preuve de bonne volonté" à engendrer d'autres avantages pouvant atteindre \$350 millions.

En septembre

M. Ed Herman, gerant du contrat pour Lockheed, à Burbank, Californie, a déclaré lors d'une entrevue qu'on ne peut déterminer tout de suite le montant total des sous-contrats à des firmes canadiennes puisque les négociations ne sont pas terminées.

En plus de Canadair et de CAE Industries, des compagnies comme Canadian Marconi, Litton Systems, Bristol-Aerospace, I.M.P. Aerospace, Northwest Industries, Spar et Hermes doivent négocier avec Lockheed pour des sous-contrats.

Enfin, M. Al Hurlocker a déclaré qu'en septembre, on devrait connaître le montant du sous-contrat accordé à chaque compagnie canadienne, de même que les pièces qu'elle fabriquera.

Les prix pétroliers pourraient être relevés cet automne

VIENNE, Reuter — Les experts de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) se réunissent depuis hier, pour une semaine de travaux, à Vienne qui pourrait préliminer à une conférence anticipée des ministres de l'OPEP destinée à relever les prix pétroliers.

Le ministre indonésien du pétrole, M. Mohamed Sadi, président en exercice de la conférence de l'OPEP, a déclaré à Vienne qu'une décision sur la tenue d'une nouvelle conférence ministérielle pourrait intervenir dans les prochains jours.

Reunis pour la dernière fois en mai en Indonésie les ministres de l'OPEP n'étaient pas parvenus à un accord sur un relèvement des prix en raison de l'oppo-

sition de l'Arabie Saoudite. Leur prochaine conférence est prévue pour le 15 septembre au Qatar, mais la conjoncture du marché pétrolier pourrait amener les treize pays membres à procéder à des hausses des prix pétroliers d'ici la fin de l'automne. Les prix sont gelés depuis septembre à \$11,51 le baril.

Dans les milieux informés, on pense que la date la plus probable d'une conférence ministérielle se situera à la fin septembre ou au début d'octobre, après la fin du Ramadan, qui commence vendredi prochain.

Reunis au sein de la commission économique de l'OPEP, les experts de l'organisation se pencheront cette semaine sur les problèmes de la qualité et des diffé-

rences des coûts de transport du pétrole, qui entraînent des variations dans les prix de l'OPEP.

L'organisation est en train d'élaborer un nouveau système des prix susceptibles d'éviter des frictions entre les pays membres. La commission économique se penchera également sur un projet de coordination des prix du gaz naturel qui s'inspirerait du système appliqué au pétrole.

On souligne de source proche de l'OPEP que ce projet n'en est qu'à un stade préliminaire.

La présence de M. Sadi à Vienne pour une dizaine de jours laisse penser que les ministres de l'OPEP seraient prêts à retourner à Vienne, ville qu'ils ont désertée

à la suite de l'attaque lancée par un commando contre le siège de l'OPEP en décembre dernier. Ce raid avait entraîné la mort de trois personnes et la prise en otages de dix ministres qui ont été conduits en Algérie et en Libye.

Depuis décembre, le gouvernement autrichien s'efforce d'obtenir le retour des ministres à Vienne en leur offrant une meilleure sécurité et de nouveaux locaux.

M. Sadi sera rejoint à Vienne le 28 août par le commissaire nigérian au pétrole, M. Mohamed Buhari. On s'attend que les deux hommes rencontrent les autorités autrichiennes et inspectent les locaux dans lesquels le siège de l'OPEP sera installé dans quelques semaines.

La lutte anti-inflation nuit aux investissements

selon Dow Jones

Les règlements de lutte contre l'inflation et les incertitudes créées par les fréquentes modifications semblent avoir un effet négatif sur les projets d'investissement des entreprises au Canada, indique une étude de la compagnie d'assurance Sun Life.

L'étude ajoute qu'aussi longtemps que les contrôles des prix et revenus resteront en application plus les possibilités de voir les capitaux aller à l'étranger augmentent.

Les investissements, qui ont diminué en termes réels au cours du premier semestre, ne semblent pas vouloir connaître une amélioration d'ici la fin de l'année, explique la compagnie.

L'étude indique que les contrôles maintiennent les profits des entreprises à des niveaux inférieurs à ceux enregistrés au cours des reprises précédentes. Si ceci persiste, l'amélioration de la liquidité des entreprises pourrait s'en ressentir et ajouter aux besoins d'emprunt.

La constitution croissante d'inventaires au cours du premier trimestre semble avoir diminué. Cette situation laisse prévoir une croissance réelle du PNB de 5 pour cent cette année, estime l'étude. La croissance au cours des trois derniers trimestres de l'année sera donc beaucoup moins importante que les 10,8 pour cent sur une base annuelle enregistrés au cours du premier trimestre.

profil d'entreprises

Pour Laurentide Potato Chips, la rentabilité est plus importante que la place sur le marché

par Pierre GRAVEL

Si Gaston Teasdale est bien conscient que ses produits, les chips Laurentide et Duchess sont loin d'occuper la première place sur le marché québécois, il n'en demeure pas moins convaincu qu'en terme de rentabilité, il n'a rien à envier à personne.

"Les exemples sont nombreux, affirme-t-il, de marques de commerce beaucoup plus populaires que les miennes qui assurent à leurs propriétaires une marge de profit moindre... et dans certains cas presque nulle".

À l'appui de son assertion, Gaston Teasdale cite, sans vouloir les identifier publiquement, plusieurs de ses concurrents qui l'envient de diriger une petite entreprise dont la productivité est élevée, les frais généraux réduits au strict minimum et la rentabilité croissante.

Autre signe également du malaise qui prévaut, selon Gaston Teasdale, dans cette industrie: les nombreux changements de propriété survenus depuis quelques années dans le cadre d'opérations de regroupement destinées à maintenir les profits des survivants.

"À l'heure actuelle, explique-t-il, il ne reste plus que quatre fabricants importants au Québec qui contrôlent sept marques de commerce rattachées à y a moins de cinq ans à autant de compagnies autonomes. Sans compter, bien sûr, Hostess qui appartient à General Foods et dont l'usine est établie à Preston, en Ontario".

Au premier rang des fabricants établis au Québec, Gaston Teasdale classe sans hésitation, Humpty Dumpty, contrôlé par American Tobacco, qui possède aussi les marques Shuler's et, depuis peu, Maple Leaf.

Aussi loin en deuxième position, celui-ci place ensuite Frito-Dulac, du groupe



Pepsi-Cola, qui vient d'acheter Jack's appartenant auparavant à Borden.

Vient ensuite, selon son évaluation, les frères Jalbert, de Warwick, près de Victoriaville, qui progressent régulièrement avec la marque Mium-Mium.

Gaston Teasdale, pour sa part, déjà propriétaire de Laurentide Potato Chips Ltd., depuis 1968, s'est approprié la société Duchess, en 1971, achetée de la famille d'Hilaire Beaugrand, l'ancien chef de la défunte Police Provinciale devenue la Sûreté du Québec.

Grandir au milieu des géants

L'actuel propriétaire estime que cette intégration de deux des plus petites entreprises de ce secteur a permis à la nouvelle entité d'atteindre exactement la taille idéale pour se développer parmi les

géants sans être vraiment menacé par eux. Gaston Teasdale considère que, pour l'instant du moins, les faits lui ont donné raison.

En 1952, Laurentide, seul, produisait 5.000 livres de chips par semaine, avec 45 employés, pour atteindre un volume annuel de ventes d'environ \$25.000; l'association Laurentide-Duchess permet aujourd'hui, avec 41 employés, une production hebdomadaire de 21.000 livres de chips et un chiffre d'affaires annuel de plus de \$1,5 million.

Il s'agit pour cette entreprise, fondée en 1946, de l'aboutissement d'un cheminement relativement sinueux qui a successivement amené à sa tête, outre Fernand Gingras le fondateur, son père Elphège, puis à compter de 1968, Gaston Teasdale, le gendre de ce dernier.

Sous ces diverses administrations, Laurentide Potato Chips poursuivait une évolution qui allait la faire passer avec plus ou moins de heurts du rang de minuscule fabrique de caractère artisanal à celui de petite industrie à haut taux de productivité. Et à chaque étape, Gaston Teasdale a conscience que son influence s'est avérée déterminante.

Entre 1952 et 1966, par exemple, ce dernier s'est employé en tant que gérant général à moderniser l'équipement plus que rudimentaire pour en accroître de façon sensible la productivité.

Celui-ci n'est pas peu fier d'expliquer qu'entre le moment de son arrivée dans l'entreprise, en 1952, et celui de son départ, en 1966, le nombre d'employés était passé de 45 à 12, en raison de la mécanisation de l'équipement, la production, de 5.000 à 8.000 livres de chips par semaine et le chiffre d'affaires annuel de \$25.000 à \$750.000.

Pendant les deux années suivantes, pourtant, Gaston Teasdale sentira le besoin de s'éloigner de l'entreprise, en raison de conflits internes dont l'issue allait lui donner raison.

En 1968, en effet, son beau-père lui offre à nouveau de prendre le gouvernement en échange de la cession de 91 pour cent des parts de la société. Cette fois, les problèmes internes sont réglés, Gaston Teasdale devient seul maître à bord et peut enfin, explique-t-il, donner sa pleine mesure.

La situation s'est pourtant détériorée en son absence. Une bonne part du marché a échappé à l'entreprise dont le chiffre d'affaires annuel atteint difficilement \$500.000. Parallèlement à une remise en ordre à l'intérieur, c'est le moment, estime-t-il, de prendre l'offensive pour reconquérir un marché qu'on n'a pas su conserver. C'est alors l'apparition dans les rayons des magasins d'alimentation

des chips à saveurs variées, essence B.B.Q., vinaigre, oignons etc.

Les résultats se font attendre pendant quelques années même si, avec un volume de ventes relativement stable, la rentabilité s'accroît pour redevenir ce qu'elle a déjà été, autour de 20 pour cent du chiffre d'affaires.

Suffisamment en tout cas pour permettre le paiement de l'achat de l'entreprise et accumuler assez de réserves pour songer à absorber un concurrent.

En juillet 1971, c'est l'acquisition de Duchess qui apporte, outre un nom bien établi, un personnel compétent, un équipement moderne et un local de 75.000 pieds carrés, beaucoup plus vaste que celui de Laurentide, rue Wurtele. C'est



photos René Picard, LA PRESSE

AMÉRICAINES

Table with columns for company names, sales, and other financial metrics. Includes companies like Aeronca, Alaska Air, Alleg Air, etc.

dividendes

Table listing dividends for various companies, including dates and amounts. Includes companies like Labrador Mining, Royal Bank, etc.

comment s'y retrouver à la bourse

Le lecteur trouvera dans la première colonne des tableaux des cotes boursières les noms des compagnies publiques inscrites sur le parquet de la Bourse de Montréal, Toronto, New York, Americana, de Vancouver et d'Alberta. La deuxième colonne indique le nombre d'actions transigées la veille (ventes ou achats), la troisième mentionne le prix le plus élevé auquel le titre a été vendu durant la journée, la quatrième mentionne le prix le plus bas auquel le titre a été vendu durant la journée, la cinquième fixe le prix de l'action à la clôture de la Bourse la veille et la dernière colonne indique le changement survenu entre le prix de clôture la veille et celui de l'avant-veille. Le prix des actions est exprimé en dollars pour les grandes sociétés et en cents pour les entreprises juniors.

Le nombre d'options vendues pour novembre, février ou mai et le prix de l'option en cents canadiens (pour 110 ou 230) ou en dollars canadiens (pour 2 1/2 ou 5 1/2). Dans la dernière colonne, on retrouve le prix de clôture des actions la veille à la Bourse de Montréal. Quant au marché de Chicago, aucun volume de transactions n'apparaît sur le tableau, sauf pour l'ensemble des contrats conclus la veille. Sur le marché des obligations, on retrouve trois grandes catégories de titres: d'abord ce qu'on appelle communément les "Canadas" (le taux d'intérêt, la date et l'année d'échéance, le prix offert à la vente et à l'achat), puis les obligations des gouvernements, des sociétés d'Etat, des entreprises de services publics et des entreprises en général et enfin les obligations convertibles en actions ordinaires de divers types de sociétés. Pour plus d'informations à ce sujet, communiquez directement avec votre courtier. Au tableau des dividendes, que vous procure la propriété d'actions d'entreprises diverses, on retrouve le nom des sociétés qui distribuent des dividendes, le divi-

dende lui-même versé pour chaque action sur une base trimestrielle (trm) semestrielle (sem.) ou annuelle (ann.), la date du versement par la compagnie à ses actionnaires et la date à laquelle vous devez être inscrit pour avoir droit au dividende. Lorsque le nom d'une compagnie est suivi d'une lettre entre parenthèses ("A", "B", "C", "D", "E", "F", "G", "H", "I", "J", "K", "L", "M", "N", "O", "P", "Q", "R", "S", "T", "U", "V", "W", "X", "Y", "Z"), cela indique le type d'actions de classe "A" ou "B" sur lesquelles l'entreprise versera ses dividendes. Le même cas s'applique aux dividendes d'actions privilégiées (pr.). Par ailleurs, au lieu d'exprimer en cents ou en taux d'intérêt le dividende qu'elle versera, une entreprise peut également l'exprimer en pourcentage (par exemple 100 pour cent du prix de l'action). Enfin, une entreprise qui vient de vendre une usine ou un immeuble, peut choisir de redistribuer ses profits sous forme de "dividende spécial". Lorsqu'on retrouve un signe (x) après la mention d'une entreprise, cela veut dire que les dividendes sont versés en dollars ou en cents américains. Par contre, le signe (y) réfère à une autre monnaie.

les faits saillants de la Bourse

Table with 3 columns: Volume, Mines et pétroles, Valeurs les plus actives. Includes data for Montreal and Toronto.

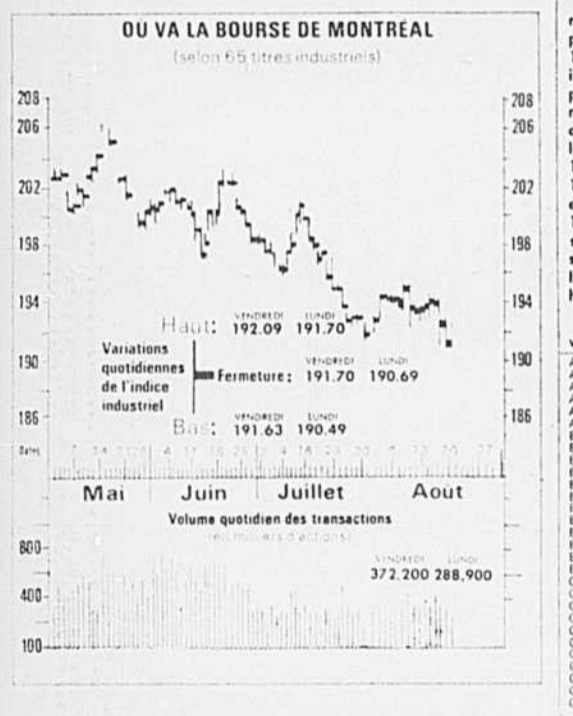
Table with 3 columns: Faits saillants, Indices Dow Jones, Indices Standard & Poor. Includes data for Montreal and Toronto.

Table titled 'INDICES À LA BOURSE DE MONTRÉAL' with columns: Ind., Serv. pub., Bonques, Comp., Pap., and values for various indices.

Table titled 'INDICES À LA BOURSE DE TORONTO' with columns: Ind., Aur., Mat., Pet., and values for various indices.

Table titled 'INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK' with columns: Ferm., Var., and values for various indices.

MONTREAL



par la Presse Canadienne MONTREAL — Tous les indices, celui des papiers excepté, ont régressé lundi à la Bourse de Montréal et l'activité sur ce marché n'a pas été considérable. L'indice général a flechi de 0,99 et est tombé à 187,48, l'indice bancaire, de 1,64 et est tombé à 242,80, l'indice des industrielles, de 1,01 et est tombé à 190,69, l'indice des services publics, de 0,63 et est tombé à 145,35, alors que celui des papiers a monté de 0,06 et atteint 121,26. Le volume a été de 288,900 actions, contre 359,709 actions vendredi. Le comportement des valeurs a été le suivant: 31 gains, 100 pertes et 34 inchangés, contre 37 gains, 112 pertes et 50 inchangés vendredi. Massey-Ferguson, dont 12,900 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de 1/2 et atteint \$27 1/2. Dumont Nickel Corp., dont 12,000 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté d'un demi-cent et atteint 8 1/2 cents. Les pétroles ont subi des baisses fractionnaires. Dans le secteur de la spéculation, International Norvalia a reculé de deux cents et demi et est tombé à huit cents et demi, dans un virement de 10,000 actions.

Table of stock prices for Montreal, listing various companies and their current prices.

Table of stock prices for Toronto, listing various companies and their current prices.

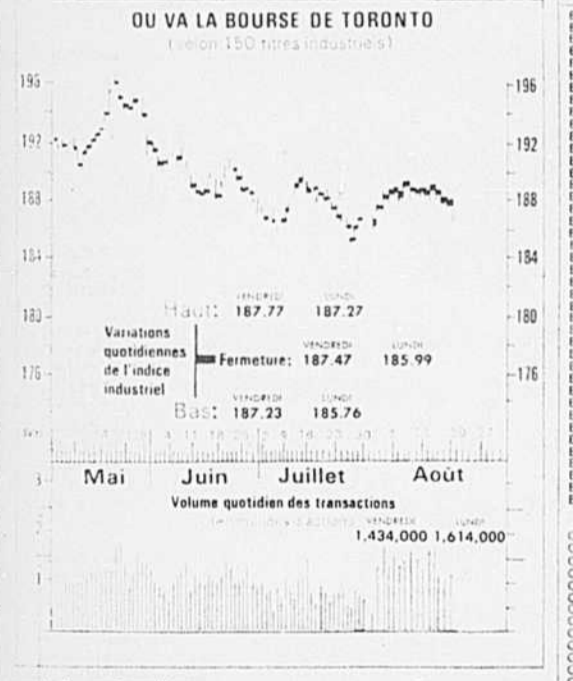
Table of stock prices for New York, listing various companies and their current prices.

marché des options — MONTREAL

par la Presse Canadienne Prix de clôture de toutes les options. L'unité de vente est de 100 actions. La désignation du titre s'accompagne de son prix de l'exercice. Les cotes sont indiquées en cents sauf celles précédées du signe \$.

Table of option prices for Montreal, listing various companies and their option prices.

TORONTO



par la Presse Canadienne TORONTO — La cote a flechi considérablement et l'activité a été faible lundi à la Bourse de Toronto. L'indice industriel a flechi de 1,48 et est tombé à 185,99, l'indice de l'or, de 5,67 et est tombé à 227,35, l'indice des minerais, de 8,5 et est tombé à 90,64 et celui des pétroles de l'Ouest, de 2,07 et est tombé à 224,58. A Londres, le prix de l'once d'or est tombé lundi à \$106,125, son plus bas niveau depuis deux ans et demi. Le comportement des valeurs a été le suivant: 110 gains, 238 pertes et 258 inchangées, contre 135 gains, 221 pertes et 232 inchangées vendredi. Le volume a été de 1,61 million d'actions d'une valeur totale de 16,49 millions, contre 1,43 million d'actions d'une valeur totale de 15,8 millions vendredi. Treize des 16 parties constituant l'indice industriel ont régressé et les trois autres ont progressé. Les plus fortes baisses y sont subies par les banques, les communications et la fiduciaire. Les trois gagnants y sont les papiers, les produits chimiques et la construction. Sur le marché des options, 258 contrats ont été négociés, au regard de 204 vendredi. Grafton a flechi de 1/2 et est tombé à \$29, General Motors, de 1/4 et est tombé à \$64 1/2, Canadian Tire A, de 1/4 et est tombé à \$44.

Table of stock prices for Toronto, listing various companies and their current prices.

Table of stock prices for New York, listing various companies and their current prices.

Table of stock prices for New York, listing various companies and their current prices.

Table of stock prices for New York, listing various companies and their current prices.

Table of stock prices for New York, listing various companies and their current prices.

par la Presse Canadienne TORONTO — La cote a flechi considérablement et l'activité a été faible lundi à la Bourse de Toronto. L'indice industriel a flechi de 1,48 et est tombé à 185,99, l'indice de l'or, de 5,67 et est tombé à 227,35, l'indice des minerais, de 8,5 et est tombé à 90,64 et celui des pétroles de l'Ouest, de 2,07 et est tombé à 224,58. A Londres, le prix de l'once d'or est tombé lundi à \$106,125, son plus bas niveau depuis deux ans et demi. Le comportement des valeurs a été le suivant: 110 gains, 238 pertes et 258 inchangées, contre 135 gains, 221 pertes et 232 inchangées vendredi. Le volume a été de 1,61 million d'actions d'une valeur totale de 16,49 millions, contre 1,43 million d'actions d'une valeur totale de 15,8 millions vendredi. Treize des 16 parties constituant l'indice industriel ont régressé et les trois autres ont progressé. Les plus fortes baisses y sont subies par les banques, les communications et la fiduciaire. Les trois gagnants y sont les papiers, les produits chimiques et la construction. Sur le marché des options, 258 contrats ont été négociés, au regard de 204 vendredi. Grafton a flechi de 1/2 et est tombé à \$29, General Motors, de 1/4 et est tombé à \$64 1/2, Canadian Tire A, de 1/4 et est tombé à \$44.

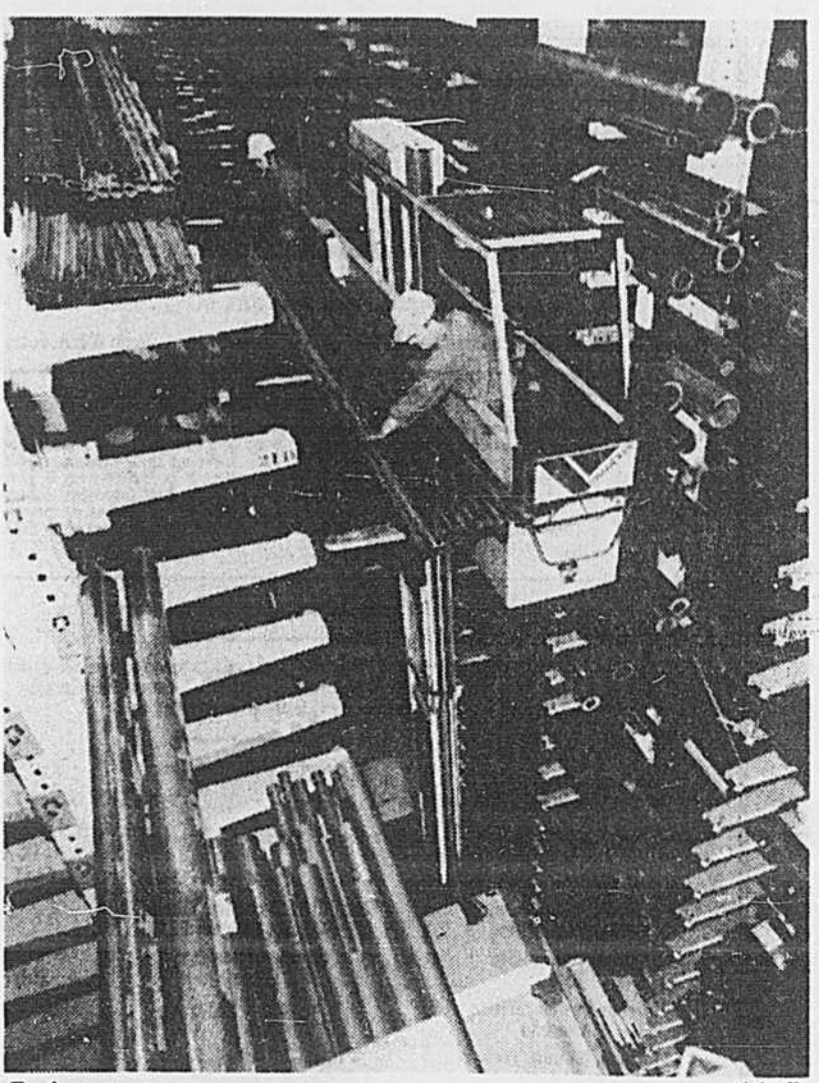
Table of stock prices for Toronto, listing various companies and their current prices.

Table of stock prices for New York, listing various companies and their current prices.

Table of stock prices for New York, listing various companies and their current prices.

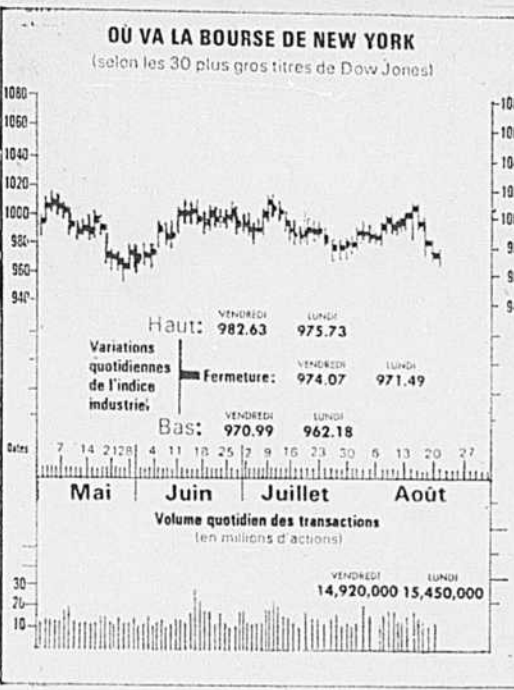
Table of stock prices for New York, listing various companies and their current prices.

Table of stock prices for New York, listing various companies and their current prices.



En hauteur Deux employés de l'entreprise Lyman Tub Ltd., de Laval, placent des tuyaux d'acier grâce à un ingénierie appareil. L'appareil permet de soulever des charges de 5.000 livres jusqu'à 34 pieds du sol.

NEW YORK



OÙ VA LA BOURSE DE NEW YORK (selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)
Haut: 982.63 975.73
Fermeture: 974.07 971.49
Bas: 970.99 962.18
Volume quotidien des transactions (en millions d'actions): 14,920,000 15,450,000

Table of stock market data for various companies including IBM, General Electric, and Ford. Columns include company name, price, and change.

Table of stock market data for various companies including Alcoa, Boeing, and General Motors. Columns include company name, price, and change.

Table of stock market data for various companies including Amtrak, Amstar, and Amalgamated. Columns include company name, price, and change.

Table of stock market data for various companies including Amstar, Amalgamated, and Amstar. Columns include company name, price, and change.



Le meilleur moyen de transport M. Paul H. Reistrup, président de Amtrak, société créée par le gouvernement américain pour administrer le transport des voyageurs par train, croit vraiment en ce moyen de transport. Il estime que Amtrak peut transporter 1,000 passagers chaque 30 minutes durant une fin de semaine de fête entre New York et Washington. Le gouvernement américain commence à trouver par contre que l'expérience coûte cher.

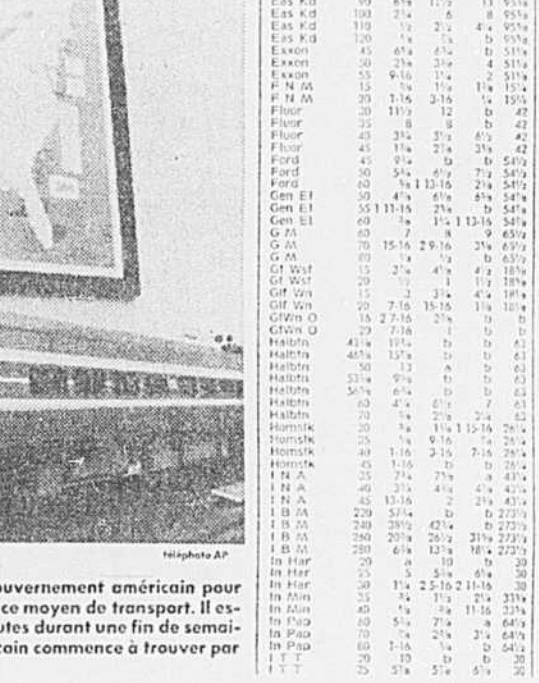


Table of stock market data for various companies including Amstar, Amalgamated, and Amstar. Columns include company name, price, and change.

les capitaux

Les diplômés perdent leurs illusions

par Roger WORTH
Les nouveaux diplômés de 1976 ont perdu, avec raison, leurs illusions. Au moins 25 pour cent des 85,000 étudiants qui ont obtenu un diplôme universitaire au printemps dernier n'ont pas encore trouvé d'emploi, et un autre 25 pour cent est sous-employé, selon un porte-parole de la Main-d'œuvre fédérale.
«Les 60,000 diplômés des collèges communautaires des provinces anglophones et des cégeps, qui entrent cette année sur le marché du travail ont eu aussi beaucoup de mal à se trouver un emploi.»
La raison: la reprise économique lente au Canada a maintenu un taux de chômage élevé. Le taux de chômage désaisonnalisé pour mai était de 7.1 pour cent.
«Il n'y a tout simplement pas d'emplois, même dans les domaines spécialisés», explique le fonctionnaire de la Main-d'œuvre. «Un bon nombre de détenteurs de doctorats ou de maîtrises sont chauffeurs de taxi, serveurs, ou travailleurs manuels.»

leur domaine, surtout à cause de la diminution de la population scolaire.
«Toutes les commissions scolaires du pays tentent de réduire leur personnel, ou à tout le moins de limiter l'embauche», d'après un responsable de l'Éducation. «Je suis vraiment désolé pour les diplômés, mais un bon nombre n'ont tout simplement aucune chance.»
«C'est la même chose pour les 10,000 diplômés en science: «Il y a des coupures dans la recherche, à la fois dans le secteur privé et le secteur public», affirme un diplômé ontarien. «Jusqu'ici, j'ai fait cinquante demandes d'emploi. Dans la plupart des cas, je n'ai même pas été interviewé, et pourtant, mes notes étaient excellentes.»
«La situation est légèrement meilleure pour les étudiants de commerce et d'administration, mais il y a des problèmes même dans ce secteur spécialisé, où 4,900 diplômés ont été décernés cette année.
«Nous avons ouvert trois postes pour des diplômés en commerce et printemps — et nous avons reçu plus de 5,000 demandes», déclare le dirigeant d'une compagnie canadienne. «En temps normal, nous ne recevons que 100 demandes d'emploi, au maximum.»
«Même les nouveaux avocats ont des difficultés. Un représentant du Barreau canadien croit qu'au moins 25 pour cent des 7,000 diplômés auront du mal à trouver une étude qui les acceptera.»
«Nous avons reçu 50 demandes pour un poste», affirme un avocat torontois. «Le marché est saturé. Il n'y a tout simplement pas assez de travail pour occuper tous les nouveaux arrivants. Ce sont les étudiants qui ont le plus de difficultés.»
«Un bon nombre des diplômés de génie et de sciences appliquées sans emploi, au moins jusqu'à ce qu'il y ait une reprise économique.»
«Il y a une forte demande en Alberta, mais dans toutes les autres provinces des ingénieurs sont en chômage», selon un représentant des associations d'ingénieurs.
«Les 1,600 diplômés en nursing se sont aperçus qu'il y a peu de demande pour leurs talents. De fait, des infirmières d'Ontario et de Manitoba s'engagent aux États-Unis où il semble y avoir une pénurie.
«Cela s'explique par les coupures de personnel dans les hôpitaux et les fermetures de certaines institutions pour des raisons d'efficacité.»
«Nous sommes coincés par l'augmentation énorme des coûts de la santé et nous devons couper quelque part», explique un porte-parole du ministère de la Santé de l'Ontario. «Il ne fait aucun doute que nous aurons besoin de moins d'infirmières dans le futur.»
«Les 1,900 médecins et les 500 dentistes qui commencent à pratiquer cette année vont facilement trouver des positions, quoique certains devront travailler dans des petites agglomérations.»

marché des options — CHICAGO

Table of options market data for various companies including Amstar, Amalgamated, and Amstar. Columns include company name, price, and change.

rapports financiers express

Table of financial reports for various companies including Amstar, Amalgamated, and Amstar. Columns include company name, profits, and revenues.

Des employés du Syndicat canadien de la fonction publique, en grève

OTTAWA (PC) — Le Syndicat canadien de la fonction publique SCFP a connu des difficultés internes hier, alors que ses propres employés se sont mis en grève à la suite d'un conflit portant sur les salaires.
Le personnel de bureau du SCFP, représenté par l'Union internationale des employés de bureau, ne s'est pas présenté au travail à Ottawa, dans les provinces des Prairies et de l'Ouest, ce qui a embarrassé les négociateurs syndicaux qui avaient demandé le retour à la table des négociations.
Mme Roxann Reid, présidente de l'unité syndicale des employés de bureau d'Ottawa,

a déclaré au cours d'un entretien que le travail par équipes proposé par le SCFP était la question la plus litigieuse dans le conflit.
Les autres points en litige concernent les salaires et la formule d'indexation au coût de la vie. Les cols blancs se trouvent sans contrat de travail depuis décembre dernier.
Le SCFP est l'un des syndicats les plus acharnés dans la lutte contre le programme fédéral de mesures anti-inflation, qui limite les hausses de salaires entre 8 et 12 pour cent au cours de la première année du nouveau contrat de travail.
Offres inférieures
Mais l'important syndicat de la fonction publique n'a

Le marché pour les médecins est saturé dans plusieurs grandes villes

«Le marché pour les médecins est saturé dans plusieurs grandes villes», d'après un représentant de l'Association médicale canadienne. «Nous suggérons aux diplômés de s'installer dans des régions plus éloignées, où le rapport patient/médecin est encore attrayant.»
«Dans presque tous les autres secteurs, de l'agriculture à l'architecture et à la théologie, il y a une pénurie d'emplois disponibles.»
«Le taux élevé de chômage n'a fait que remplir la situation. La vraie cause du problème, c'est le développement de l'éducation post-secondaire depuis quelques années. On sur-instruit trop de gens», selon un porte-parole de la Main-d'œuvre.
«L'augmentation importante de la population universitaire a débuté dans les années 60, quand l'éducation post-secondaire est devenue accessible à presque tous. Cette croissance s'est maintenue dans les années 70.
En 1970, par exemple, il y avait 475,000 étudiants au niveau post-secondaire. En 1975, le nombre était passé à 584,000. Cette expansion a entraîné une surproduction de diplômés: 60,000 bacheliers en 1970, 81,000 cette année, un saut de 33 pour cent en cinq ans. (D'autre part, 10,600 maîtrises et 2,200 doctorats ont été décernés en 1976.)
«La croissance du Canada n'est pas assez forte pour absorber tous ces gens instruits», explique un industriel de Toronto. «Beaucoup de cadres trouvent qu'ils sont moins qualifiés qu'ils ne l'ont déjà été. Dans plusieurs domaines, l'éducation post-secondaire s'est appauvrie. Certains diplômés ne savent même pas épeler correctement.»
Le développement des collèges communautaires, des cégeps au Québec, a considérablement rétréci le marché de l'emploi pour les universitaires. En 1970, 120,000 étu-

à lire

- List of books and articles for reading, including 'Domestic Power and Steel' by A.E. Ames, 'Levesque, Daubien' by J. Levesque, and 'Baker Weeks' by J. Baker.



Ensemble de salon - 4 pièces

Ensemble de transition à haut dossier. Recouvert de tissu résistant (Logan Toast) 100% Oeufin à motifs décoratifs et chinés. Luxueuse fabrication extrêmement confortable, surface d'assise, double dossier et accoudoir généreusement rembourrés. Roulettes à l'avant pour vous faciliter les déplacements.

Canapé PRIX DE VENTE \$268⁸⁸	Causeuse PRIX DE VENTE \$212⁸⁸	Fauteuil PRIX DE VENTE \$151⁸⁸	Pouf PRIX DE VENTE \$49⁸⁸
---	---	---	--

Exclusif à Pascal - meubles non peints en pin de qualité

Meubles de chambre utilitaires de style contemporain, munis de ferrures en chrome poli.

<p>No. 657 Table de nuit ou table debout à 2 tiroirs PRIX DE VENTE \$66⁸⁸</p>	<p>No. 677 Petit meuble 2 portes 29" x 16" x 30" PRIX DE VENTE \$76⁸⁸</p>	<p>No. 653 Commode d'officier 3 tiroirs 29" x 16" x 30" PRIX DE VENTE \$88⁸⁸</p>	<p>No. 689 Chiffonnier 4 tiroirs 29" x 16" x 39" PRIX DE VENTE \$116⁸⁸</p>	<p>No. 660 Commode 6 tiroirs 42" x 16" x 30" PRIX DE VENTE \$136⁸⁸</p>	<p>No. 685 Bureau 4 tiroirs 42" x 16" x 30" PRIX DE VENTE \$106⁸⁸</p>	<p>No. 659 Bureau d'officier 3 tiroirs 32" x 23" x 30" PRIX DE VENTE \$122⁸⁸</p>
--	--	---	---	---	--	---

Bureau d'étudiant
Panneaux frontaux des tiroirs en érable robuste avec côtés plaqués de merisier, fini muscade. Dessus avec carte du monde facile à consulter.

<p>Double côté No. 107M 20" x 42" x 30" de hauteur (illustré) PRIX DE VENTE \$119⁸⁸ ch.</p>	<p>A un seul côté No. 104M 20" x 31" x 30" de hauteur PRIX DE VENTE \$99⁸⁸ ch.</p>	<p>Chaise assortie No. 201 PRIX DE VENTE \$27⁸⁸ ch.</p>
--	---	--

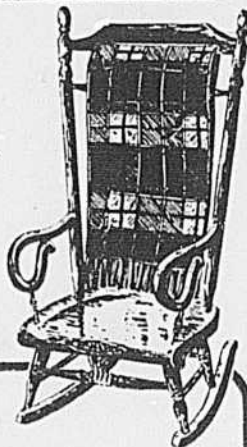
Bureau et chaise d'étudiant entièrement en plastique
Éléments hors ligne très pratiques et de bon goût. La table conviendra parfaitement pour un bureau d'étudiant et la chaise extrêmement confortable pourra être utilisée à différentes occasions... Pour faciliter le rangement un groupe de chaises peut s'emplier.

<p>No. 7625 Chaise Brun ou rouge Quantité Limitée PRIX DE VENTE \$14⁸⁸</p>	<p>No. 7294 Bureau 42" x 18" x 28" Brun PRIX DE VENTE \$16⁸⁸</p>
---	---

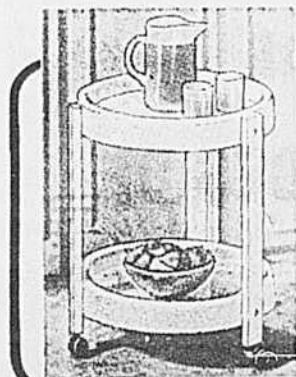
Fauteuil berçant "grand-père"

De Style Traditionnel par "Bent"

Ce style américain est l'héritage d'habiles menuisiers des temps anciens. Finition en pin ou érable patiné, garni d'un plaid véritable avec franges. (Plaid inclus). Il donnera une touche élégante de confort à votre intérieur.



PRIX DE VENTE **\$138⁸⁸**



No. 7252 Table roulante

Disponible en brun, blanc ou jaune. Idéale pour l'intérieur ou l'extérieur. Fabriquée en plastique robuste, munie de deux plateaux et montée sur roulettes sphériques. Dimensions 23" de hauteur x 16" de diamètre.

PRIX DE VENTE **\$12⁸⁸**

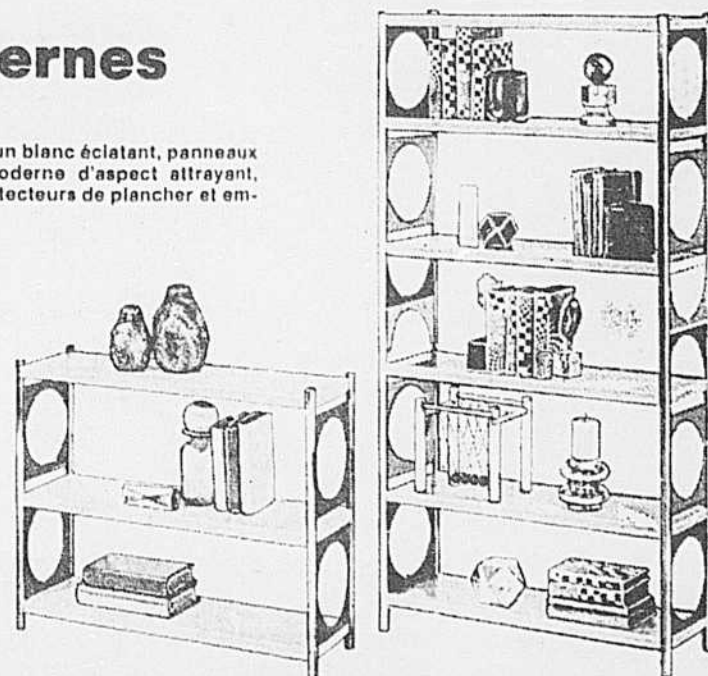
Étagères modernes

Par Hirsh

Structure en acier très résistant. Étagères d'un blanc éclatant, panneaux intercalaires rouges et blanc. Création moderne d'aspect attrayant, pourvue de potences chromées. Embouts protecteurs de plancher et embouts de potence assortis inclus.

No. CV404
3 étagères
PRIX DE VENTE **\$14⁸⁸**

No. CV604
6 étagères
PRIX DE VENTE **\$22⁸⁸**



EN VENTE DANS CES MAGASINS SEULEMENT:

CENTRES D'ACHATS

- Le Carrefour Laval — Boul. le Carrefour
- Greenfield Park — Boul. Taschereau
- Boulevard Pie IX — rue Jean-Talon
- Normandie — Boul. de Salaberry

- Dorval — Herron Road
- Fairview — Pointe-Claire
- Place Versailles — 7505 est, rue Sherbrooke

MAGASINS

- 5742 Avenue du Parc
- Côte des Neiges et rue Bedford
- 4050 rue Wellington, Verdun

LIVRAISON GRATUITE

TERMES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES

décès

REMERCIEMENTS / IN MEMORIAM

la presse
MARDI
24 AOÛT 1976

BARDIER (Adélaïde)
A Montréal, le 23 août 1976 à l'âge de 74 ans, est décédée Adélaïde Bardier, épouse de Flusser Brown. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons T. Sansregret Ltée, 3198, rue Ontario est, pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelega, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Ivanhoe)
A Montréal, le 21 août 1976 à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Evangevine Beaulieu, née Evangevine Beaulieu. Elle laisse ses enfants, Berthe (Mme Lapointe), Jeannette (Mme Eddy Cloutier), Gérard (époux de Cécile Parent), Roland (époux de Fernande Hussereault), ses sœurs, Mme Berthe Drolet et Yvonne Beaulieu, toutes deux de Québec, ainsi que treize petits-enfants et huit arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2251 est, Jean-Talon pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h.

BÉLANGER (Moïse)
A St-Lambert, le 22 août 1976 à l'âge de 40 ans, est décédée Maja Hilger, épouse de M. Gérard Bélanger, mère de Marc, Vivian et Vanessa. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 63, rue Lorne St-Lambert pour se rendre à l'église St-François d'Assise, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h. Exposé mardi de 7 à 10h.

BONNEAU (Mme Alice)
A Thérville, le 20 août 1976 à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Alice Bonneau, née Huard, veuve de Léonard Bonneau, retraité de la Banque de Montréal, elle laisse dans le deuil ses sœurs et son frère: Mlle Dolores Huard, Mme Edmour Normandin, M. et Mme Rodolphe Huard et Mlle Suzanne Huard. Le service funéraire a eu lieu lundi le 23 août en l'église St-Athanase, d'Herbyville. Inhumation au même endroit.

BRIÈRE (Albina)
A Verdun, le 22 août 1976 à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Joseph Brière, née Albina Riendeau. Elle laisse 3 garçons et 5 filles. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc, 512, rue de l'Église à 9h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTIN (Georges)
A Ste-Thérèse le 22 août 1976 à l'âge de 69 ans est décédé M. Georges Cantin, époux de feu Anita Morency. Il laisse dans le deuil ses 3 fils Jacques (Marie-Paule Charron), Jean-Pierre (Monique Bourgeois), Bernard (Lisette Major) et 3 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Maurice Savaria Inc, 610, rue Blainville pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Ste-Thérèse lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARDINAL (Léo)
A Pointe-Claire le 22 août 1976 à l'âge de 68 ans est décédé M. Léo Cardinal, époux de Ida Théoret. Outre son épouse, il laisse sa fille Jeanne (Mme Charles A. Lacasse). Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Legault, 16114, rue St-Jacques, pour se rendre à l'église St-Basile, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h. A la demande de la famille, salon fermé de 5 à 7h p.m.

CHOQUETTE (Jeannette)
A Montréal le 21 août 1976 à l'âge de 64 ans est décédée Mme Gérard Choquette, née Jeannette Daoust. Outre son époux, elle laisse ses enfants Jean-Pierre, Jean-Louis époux de Suzanne Lemay, Michelle, Hélène épouse de Pierre Michaud, Robert, René, Johanne épouse de Guy Breton et Daniel, ses petits-enfants Geneviève, Patrick, Martine et Stéphane. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h.

CUERRIER (Michel)
A Montréal, le 22 août 1976 à l'âge de 26 ans, est décédé M. Michel Cuerrier, époux de France Gervais. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 6259, boul. Monk, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h p.m.

DICENZO (Pietro)
A Montréal, le 21 août 1976 à l'âge de 87 ans, est décédé Pietro Di Cenzo, époux de feu Domenica Sofia, demeurant rue Curé Clermont, Ville d'Anjou, père de Michel, époux d'Andrée Rinfret, Jenny épouse d'Enrico Giacomini, Mary, épouse d'Angelo Rosella, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Giguère et Tomasso Inc, 5899, rue Hochelega, à 10h30 pour se rendre à l'église San Domenico Savio, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

DONDO (Joachim)
A Chomedey, le 22 août 1976 à l'âge de 68 ans est décédé Joachim Dondo époux de Eugénie Pachet. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. Oumet et Fils, 3517, boul. Lévesque pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Montréal Memorial Park lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à l'hôpital Montréal Chest seraient appréciés. Ouverture des salons à 2h00.

DUBÉ (Yvonne)
A Montréal, le 21 août 1976, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Dubé, née Yvonne Leroux. Elle laisse dans le deuil ses enfants Mme Henri Bouffard (Jeannette), Georges, Mme Ovide Déry (Gertrude), Mme Antonio Pizzardi (Paulette), René, époux d'Eva Therrien, Roland, époux de Thérèse Pelletier, Jacques, époux de Carmen Boucher. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Lorenzo Neveu, 7766, rue St-Hubert, à 9h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMONT (Albert)
A LaSalle, le 23 août 1976, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Albert Dumont, époux d'Antoinette Poissant, père de Monique (épouse de John Henry), Denis, époux de Ghislaine Sentenne, Yves, époux de Manon Lacasse, et André Dumont, lui survivent 3 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7708, rue Centrale, LaSalle, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 2h p.m., et de là au cimetière du Christ-Roi de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, salon fermé de 5 à 7h p.m.

FORGET (Georgette)
A Montréal le 22 août 1976 à l'âge de 77 ans est décédée Mme Lucien Forget, autrefois Mme Joseph-Edouard Pouliot née Georgette Goulet. Elle laisse ses enfants Marcel Pouliot, Mme Reine-Aimée Pouliot-Ducharme, une bru Mme Gabriel Carrière-Pouliot, un frère Edmond Goulet. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7384, rue St-Denis pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 11h, et de là au Rideau Memorial Garden, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h00.

GAUTHIER (Adrienne)
A Montréal, le 22 août 1976, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Adrienne Tessier, épouse de Roméo Gauthier, outre son époux elle laisse dans le deuil, sa fille Nicole (Mme Claude Desalliers), ainsi que sa petite-fille Nathalie, plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2590, rue Rouen, à 10h45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Réoi)
Accidentellement à St-Jovite le 22 août 1976 à l'âge de 17 ans est décédé M. Réoi Gauthier, fils d'Eugène Gauthier et de Marguerite Gravel. Il laisse ses frères et sœurs Louise, Marielle, Raymond, Jocelyne, Robert, Richard et Daniel. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4036, rue Bélair pour se rendre à l'église Ste-Bernadette où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h. S.V.P. pas de fleurs, dons en argent remis à la famille pour les missions seraient appréciés.

GIGUÈRE (Claire)
A l'hôpital St-Luc de Montréal le 22 août 1976 à l'âge de 86 ans et 11 jours est décédée Mme Claire Gagnon, épouse en 1res noces d'André Lechasseur, en 2es noces de François Gagné et en 3es noces d'Arthur Giguère. Mère de Jean-Baptiste, employé de Montréal-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Descoteaux et Frères, 88, rue Moreau, à Pierreville pour se rendre à l'église St-Thomas, de Pierreville, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Arthur)
A Montréal le 22 août 1976 à l'âge de 63 ans est décédé M. Arthur Gravel, ex-employé du Jardin botanique de Montréal, époux de Gilberte Thisdel. Il laisse dans le deuil ses enfants, Yvon, époux de Pierrette Trudel, Roger, époux d'Anita Ténier, Pierre, Mme Yvon Terrault (Louise), Michel, époux de Claire Hébert ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse à 10h30 pour se rendre à l'église St-Marc, de Rosemont, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de Louiseville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HINTON (T. Adolphus)
A sa résidence de St-Laurent, dimanche le 22 août 1976, est décédé M. T. Adolphus Hinton, époux de Georgette Thibert, père de Teresa (Mme Ron Fabes), frère de Mildred (Mme A. Bacon) Viola et William A. Hinton. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Armstrong, 1610, Côte-Vertu, Ville St-Laurent, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Fatma, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges.

JESSOP (James T.)
A Edmundston, N.-B., le 22 août 1976, à l'âge de 88 ans, est décédé M. James T. Jessop, époux d'Alma Bourdais, il laisse dans le deuil, 3 demi-sœurs: Eveline, Estelle, Eva Leblanc, de Québec, son demi-frère M. Alphonse Leblanc de Buckingham, Québec, 6 enfants: Ella, Rita, Léona, Mme Marcel Barsalou (Eva), M. Robert James, tous d'Edmundston, Mme John S. Libby sr, de Madawaska, Maine, 16 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle sera exposée aux salons funéraires J.-B. Côté & Sons Ltd., Edmundston Est. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant, à 4 h p.m. en l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

LAMANQUE (Rita)
A l'hôpital St-Joseph de Lachine, dimanche le 22 août 1976, à l'âge de 52 ans, est décédée Rita Thifaut, épouse d'André Lamanque, chère mère de Jacques, André Jr, Michel, Franco et Jean. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira de la maison funéraire Wilson, 123, boul. Maple Châteauguay pour se rendre à l'église St-Joachim de Châteauguay, où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de St-Joachim, lieu de la sépulture.

LAMARRE (Léo)
A Boucherville, le 22 août 1976, à l'âge de 80 ans et 2 mois, est décédée Mme veuve Eugène Lamarre, née Léa Alexandre, demeurant à Boucherville. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire E. Tétrault et Fils Ltée et E. Charron, 27, rue de Laperrière, à 10h45 pour se rendre à l'église Ste-Famille, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

LANEUVILLE (Père Ena)
A Montréal, le 23 août 1976, à l'âge de 81 ans et 9 mois, est décédé le Père Ena Laneuville, prêtre de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement, fils de feu Edmond Laneuville, et de feu Philomène Beaudet. Né le 29 octobre 1894, à St-Sylvestre de Nicolet, il fit ses études classiques au Séminaire St-Sacrement de Terrebonne et il fit profession religieuse dans la Congrégation Très-Saint-Sacrement le 12 septembre 1914. Il fut ordonné prêtre le 28 janvier 1923. Il laisse dans le deuil outre sa famille religieuse ses frères Elphège de Sherbrooke et Roger de Syracuse. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 4340, rue St-Denis, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 14h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

L'ECUYER (Clet)
A Coteau-du-Lac, le 22 août 1976 à l'âge de 61 ans est décédé M. Clet L'Ecuyer, ex-restaurateur, époux de Rita Legault, demeurant rue Du Fort, à Coteau-du-Lac. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-E. Ménard et Fils, à Coteau Landing, pour se rendre à l'église paroissiale de Coteau-du-Lac où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Horace)
A Montréal, le 21 août 1976 à l'âge de 73 ans est décédé M. Horace Mathieu, retraité de la Cité de Montréal, demeurant rue Pierre-de-Coubertin, époux d'Irène Morin, père de Monique, épouse d'André St-Jean, Yolande, épouse de Jean-Paul Fontaine, Claire, épouse de Guy Fontaine, Raymond, époux de Lise Beaudin, Huguette, épouse de Jean-Louis Lalonde, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Giguère et Tomasso Inc., 5899, rue Hochelega, à 9h30 pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

MORIN-QUILICOT (Lucie)
A Montréal, le 23 août 1976, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Jean (Gilles) Morin, née Lucie Quilicot, outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jean-Pierre, époux de Johanne Morin, Robert, époux de Francine Malouin, Louis et Hélène, son père et sa belle-mère M. et Mme Louis Quilicot, ses petits-enfants: Etienne et Nicolas Morin, sa belle-mère Mme Jeanne Morin, ainsi que de nombreux frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7895, rue Notre-Dame est, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h p.m.

NORMANDIN (Antoinette)
A Montréal, le 23 août 1976, à l'âge de 87 ans, est décédée Antoinette Béland, épouse de feu Ovide Normandin, elle laisse dans le deuil sa belle-sœur Mme Ernest Béland, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons A. Savaria Ltée, 340, rue Jarry est, à 10h45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 11h. a.m., et de là au cimetière de Trois-Rivières, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

OSTIGUY (Horace)
A Laval, le 22 août 1976, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Horace Ostiguy, ex-employé du Central Vermont et du Delaware & Hudson, pendant plus de 50 ans et à sa retraite auditeur du Revenu et officier de la Compagnie, membre honoraire de l'American Rail Road Association; époux de feu Ella Archambault, père de feu Marcelle Comiré, il laisse sa sœur Adrienne de Marieville, ses belles-sœurs: Mme Alice Rainville, de Montréal, Mme Ernestine Ostiguy, de Marieville, son gendre M. Yvon R. Comiré, ses 2 petits-enfants et leurs épouses: Diane Béland, Yvon Comiré, Huguette Trudel et Paul Comiré, 6 arrière-petits-enfants, et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons Delphis Monast et Fils Marieville pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 11h a.m. et de là au cimetière de Marieville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé à 9 h. a.m. mardi.

PAGE (Eugénie)
A Montréal, le 22 août 1976 à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Jules Pagé, née Eugénie Bédard. Elle laisse dans le deuil ses fils Eugène, époux de Marguerite Blais, Gérard, époux de Yvette Daniel, Armand, épouse de Denise Lecompte, Guy, époux de Léa Boivin, Jean, époux de Gabrielle Tremblay, André, époux d'Irène Sénécal, Roger, époux de Yolande St-Germain, René, époux de Jeanine Laverigne, ses filles Marcelle, Mme Maurice Lapierre (Rita), et Mlle Marie-Paule Pagé. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 1385, rue Ontario est, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h.

PROULX (Léo)
A Rigaud, le 21 août 1976 à l'âge de 80 ans, est décédé M. Léo Proulx, époux d'Emély Heyns, père de Ronald Proulx, de Rigaud. Les funérailles auront lieu mercredi après-midi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Fernand Roussin, 85, rue St-Jean-Baptiste, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture.

ROUSSEAU (Philémont)
A Montréal, le 23 août 1976 à l'âge de 82 ans est décédée Mme Philémont Rousseau, née Leda Vigneux. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, Rachel, Jacqueline, Jean-Paul, Rita, Jeanne d'Arc, Marielle, Ysclut, Bernard, Lucette, Carmelle, Gérald, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire J.C. Roy Inc., 7018, rue Marsaille, à 9h45 pour se rendre à l'église Ste-Louise-de-Marillac, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANS CARTIER (Eva)
A Chomedey, le 22 août 1976, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Mathias Sanscartier, née Eva Dorion. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.M.D. Cyr, 3845, boul. St-Martin, pour se rendre à l'église St-Martin où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h.

NÉCROLOGIE
Mme Evangéline Beaulieu
A Montréal, le 21 août 1976, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Evangéline Beaulieu, épouse de feu Ivanhoe Beaulieu. Elle laisse ses enfants: Berthe (Mme Lapointe), Jeannette (Mme Eddy Cloutier), Gérard, époux de Cécile Parent, Italo, époux de Fernande Hussereault, ses sœurs: Mme Berthe Drolet, Yvonne Beaulieu, toutes deux de Québec, ainsi que 13 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée aux salons Urgel Bourgie Ltée, 2251 rue Jean-Talon est, le 25 courant, à l'église St-Gabriel-Lalemant (rue Fabre), à 2h p.m. et de là au cimetière de l'Est. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NÉCROLOGIE
Mme Oscar Delorme
A St-Yacinthe, le 22 août 1976 à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Oscar Delorme, née Lucienne L'Affricain, mère de Louise (Mme Yvon Charbonneau), Nicole (Mme Roger Leroux), Claude, époux de Louise Hall, Robert et Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Richard Georges Godin Ltée, 528 rue Rachel est, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS
SAUVAIGEAU (Rosaire)
M. et Mme Real Lacroix, M. Aimé et René Sauvaigau et les membres de la famille désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès le 8 août de M. Rosaire Sauvaigau (Desneiges Meunier), soit par offrande de messe, fleurs, télégrammes, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Des personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

SAUVAIGEAU (Rosaire)
M. et Mme Real Lacroix, M. Aimé et René Sauvaigau et les membres de la famille désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès le 8 août de M. Rosaire Sauvaigau (Desneiges Meunier), soit par offrande de messe, fleurs, télégrammes, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Des personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

SAUVAIGEAU (Rosaire)
M. et Mme Real Lacroix, M. Aimé et René Sauvaigau et les membres de la famille désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès le 8 août de M. Rosaire Sauvaigau (Desneiges Meunier), soit par offrande de messe, fleurs, télégrammes, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Des personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

SAUVAIGEAU (Rosaire)
M. et Mme Real Lacroix, M. Aimé et René Sauvaigau et les membres de la famille désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès le 8 août de M. Rosaire Sauvaigau (Desneiges Meunier), soit par offrande de messe, fleurs, télégrammes, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Des personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

SAUVAIGEAU (Rosaire)
M. et Mme Real Lacroix, M. Aimé et René Sauvaigau et les membres de la famille désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès le 8 août de M. Rosaire Sauvaigau (Desneiges Meunier), soit par offrande de messe, fleurs, télégrammes, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Des personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

SAUVAIGEAU (Rosaire)
M. et Mme Real Lacroix, M. Aimé et René Sauvaigau et les membres de la famille désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès le 8 août de M. Rosaire Sauvaigau (Desneiges Meunier), soit par offrande de messe, fleurs, télégrammes, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Des personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

SAUVAIGEAU (Rosaire)
M. et Mme Real Lacroix, M. Aimé et René Sauvaigau et les membres de la famille désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès le 8 août de M. Rosaire Sauvaigau (Desneiges Meunier), soit par offrande de messe, fleurs, télégrammes, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Des personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

SAUVAIGEAU (Rosaire)
M. et Mme Real Lacroix, M. Aimé et René Sauvaigau et les membres de la famille désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès le 8 août de M. Rosaire Sauvaigau (Desneiges Meunier), soit par offrande de messe, fleurs, télégrammes, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Des personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

SAUVAIGEAU (Rosaire)
M. et Mme Real Lacroix, M. Aimé et René Sauvaigau et les membres de la famille désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès le 8 août de M. Rosaire Sauvaigau (Desneiges Meunier), soit par offrande de messe, fleurs, télégrammes, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Des personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

SAUVAIGEAU (Rosaire)
M. et Mme Real Lacroix, M. Aimé et René Sauvaigau et les membres de la famille désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès le 8 août de M. Rosaire Sauvaigau (Desneiges Meunier), soit par offrande de messe, fleurs, télégrammes, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Des personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

SAUVAIGEAU (Rosaire)
M. et Mme Real Lacroix, M. Aimé et René Sauvaigau et les membres de la famille désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès le 8 août de M. Rosaire Sauvaigau (Desneiges Meunier), soit par offrande de messe, fleurs, télégrammes, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Des personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

SAUVAIGEAU (Rosaire)
M. et Mme Real Lacroix, M. Aimé et René Sauvaigau et les membres de la famille désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès le 8 août de M. Rosaire Sauvaigau (Desneiges Meunier), soit par offrande de messe, fleurs, télégrammes, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Des personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

SAUVAIGEAU (Rosaire)
M. et Mme Real Lacroix, M. Aimé et René Sauvaigau et les membres de la famille désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès le 8 août de M. Rosaire Sauvaigau (Desneiges Meunier), soit par offrande de messe, fleurs, télégrammes, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Des personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

SAUVAIGEAU (Rosaire)
M. et Mme Real Lacroix, M. Aimé et René Sauvaigau et les membres de la famille désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès le 8 août de M. Rosaire Sauvaigau (Desneiges Meunier), soit par offrande de messe, fleurs, télégrammes, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Des personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

SAUVAIGEAU (Rosaire)
M. et Mme Real Lacroix, M. Aimé et René Sauvaigau et les membres de la famille désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès le 8 août de M. Rosaire Sauvaigau (Desneiges Meunier), soit par offrande de messe, fleurs, télégrammes, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Des personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

SAUVAIGEAU (Rosaire)
M. et Mme Real Lacroix, M. Aimé et René Sauvaigau et les membres de la famille désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès le 8 août de M. Rosaire Sauvaigau (Desneiges Meunier), soit par offrande de messe, fleurs, télégrammes, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Des personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

SAUVAIGEAU (Rosaire)
M. et Mme Real Lacroix, M. Aimé et René Sauvaigau et les membres de la famille désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès le 8 août de M. Rosaire Sauvaigau (Desneiges Meunier), soit par offrande de messe, fleurs, télégrammes, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Des personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

SAUVAIGEAU (Rosaire)
M. et Mme Real Lacroix, M. Aimé et René Sauvaigau et les membres de la famille désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès le 8 août de M. Rosaire Sauvaigau (Desneiges Meunier), soit par offrande de messe, fleurs, télégrammes, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Des personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

VOTRE MEILLEUR TERRAIN DE CHASSE

LES PETITES ANNONCES DE

la presse

285-7111

CHEZ DUPUIS

Vente

MANTEAUX AUTOMNE-HIVER

PRIX AVANT-SAISON DUPUIS

A C **69⁹⁷**

D E **129⁹⁷**

B **149⁹⁷**

manteaux de molleton
taillés juniors, 5 à 15

manteaux 100% pure laine vierge
taillés D-10 à 20 E-8 à 16

manteaux de peaux de porc
taillés 8 à 16

Dupuis vous offre DÈS AUJOURD'HUI le meilleur choix de chauds manteaux automne-hiver pour la Québécoise moderne. Des manteaux aux PLUS BAS PRIX. Ces manteaux sont confectionnés de CUIR, de PEAUX DE PORC, de 100% PURE LAINE VIERGE, de MOLLETON et habillent TOUTES LES TAILLES: 5 à 15, 8 à 16, 10 à 20, 14 1/2 à 22 1/2. Nous avons un TRÈS GRAND CHOIX de STYLES et de TEINTES en vogue: beige, brun, rouille, bleu acier, vert, noir, etc. Tous ces manteaux font partie d'un nouvel arrivage. ACHATS EN PERSONNE SEULEMENT AU CENTRE-VILLE, AU CARREFOUR LAVAL ET À ANJOU. N'oubliez pas de vous servir de votre CARTE-CONFIANCE Dupuis. Un LÉGER ACOMPTE RÉSERVERA VOTRE MANTEAU (rayons 510-511-513).



Sortez de l'ordinaire!
VENEZ CHEZ

DUPUIS

COMITÉ INTERMUNICIPAL DE ST-JOSEPH DE LANORAIE & LANORAIE D'AUTRAY PROVINCE DE QUÉBEC
SOUSSION
STATIONS DE POMPAGE & BASSIN DE RÉSERVE — AQUEUC
Des soumissions scellées seront reçues par le soumissionnaire JUSQU'À CINQ HEURES DE L'APRÈS-MIDI du mercredi, le 24 septembre 1976, pour la fourniture du matériel et la construction de stations de pompage et d'un bassin de réserve pour alimenter le réseau d'aqueduc et autres travaux connexes. Les plans et devis peuvent être obtenus sur dépôt de la somme de \$100.00 non remboursable, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre des ingénieurs-conseils, au bureau des ingénieurs-conseils, Lamothé, Côté & Associés, au 15 rue Notre-Dame, Repentigny, P.Q. L'adjudication du contrat est assujettie à la législation provinciale et municipale.
Les soumissions reçues seront ouvertes à la séance du comité intermunicipal, à 8 heures du soir, le 24 septembre 1976.
Le comité intermunicipal ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et ne sera responsable d'aucune réclamation ou d'autre dépense faite en rapport avec cette demande de soumission.
Jean-Paul Delorme, vice-président, 151 rue Notre-Dame, Lanoraie, P.Q.

COMITÉ INTERMUNICIPAL DE ST-JOSEPH DE LANORAIE & LANORAIE D'AUTRAY PROVINCE DE QUÉBEC
SOUSSION
RESEAU D'AQUEUC
Des soumissions scellées seront reçues par le soumissionnaire JUSQU'À CINQ HEURES DE L'APRÈS-MIDI du mercredi, le 24 septembre 1976, pour la fourniture du matériel et la construction de travaux de construction, d'un réseau d'aqueduc et les travaux connexes. Les plans et devis peuvent être obtenus sur dépôt de la somme de \$100.00 non remboursable, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre des ingénieurs-conseils, au bureau des ingénieurs-conseils, Lamothé, Côté & Associés, au 15 rue Notre-Dame, Repentigny, P.Q. L'adjudication du contrat est assujettie à la législation provinciale et municipale.
Les soumissions reçues seront ouvertes à la séance du comité intermunicipal, à 8 heures du soir, le 24 septembre 1976.
Le comité intermunicipal ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et ne sera responsable d'aucune réclamation ou d'autre dépense faite en rapport avec cette demande de soumission.
Jean-Paul Delorme, vice-président, 151 rue Notre-Dame, Lanoraie, P.Q.

Province de Québec
District de Hauteville
Dans le Gau provincial
No 855-02-000295-76
REJEAN SIMARD, domicilié à 117, Laval, Baie-Comeau, district de Hauteville
DEMANDEUR
JEAN-GUY VALIÈRES, domicilié à 8577, de L'Assommoir, Montréal, district de Hauteville
DÉFENDEUR
Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre.
PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au Greffe de la Cour Supérieure, Palais de Justice, Baie-Comeau à votre intention. Cette assignation devra paraître à deux reprises dans les journaux "LA PRESSE" et "LA GAZETTE", quotidiens publiés à Montréal.
Bureau du Protonotaire, Baie-Comeau
11 août 1976
Signé
Hélène-O. Bélanger
G.A.C.P.

AVIS
Avis est donné que Industries Vincelle Inc, 8137 est, boul. Henri-Bourassa, détenteur des permis ou des attestations, nos M 306214-D-005 à 009 catégorie entrepreneur, région 10, s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer ses permis ou ses attestations, en faveur de CAM TRANSPORT LTD, catégorie entrepreneur, région 10, conformément aux dispositions de l'article 2.39.1 du règlement 2C. Tout intéressé peut y faire opposition dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la première parution dans les journaux.
2e parution mardi 24 août 1976.

ADJUTEZ
UNE PLUME
À VOTRE
CHAPEAU AVEC

LES
PETITES
ANNONCES

la presse

285-7111

CHEF COMPTABLE

Une importante entreprise de communication est à la recherche d'un chef comptable.

Cette personne sera appelée à diriger et coordonner différentes sections du service des Finances (possibilités d'avancement intéressantes). Son travail portera aussi sur la préparation et la mise à jour de dossiers de nature confidentielle, la planification et l'amélioration des systèmes existants et la supervision de la préparation des états financiers.

La personne recherchée possède un C.A., un C.G.A. (ou l'équivalent), un minimum de 5 ans d'expérience dans industrie et le salaire sera déterminé selon les qualifications. Le candidat possède des qualités de leadership et fait montre d'un sens évident de l'organisation.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à :

La Presse, Ref. 17518
C.P. 6041, Succ. A
Montreal, Quebec

la presse

requiert les services d'un

ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

CANDIDAT

Coordonne et dirige différentes sections du service des Finances, prépare et maintient des dossiers de nature confidentielle, planifie et voit à l'amélioration des systèmes existants, participe à la préparation des états financiers, i.e. le bilan et l'état de profits et pertes. Tient à jour les dossiers relatifs au personnel.

EXIGENCES

En voie d'obtenir un C.G.A., R.I.A. - B. Comm. et possède 3 ans d'expérience dans l'industrie. Il possède du tact, de l'initiative, du jugement et un esprit d'analyse. Il a une facilité de communiquer avec les différents services de l'entreprise.

SALAIRE

Saura intéresser les personnes gagnant actuellement \$14,000 par année.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur "Curriculum vitae" à :

La Presse, Ref. 17532
C.P. 6041, Succ. "A"
Montreal H3C 3E3

Sachez vous servir de votre diplôme

IBM Canada Ltée vous permet de faire bon usage de vos talents et de votre expérience... tout en satisfaisant votre curiosité, en encourageant l'intérêt que vous portez aux idées et aux problèmes et en accroissant votre habileté à découvrir de nouvelles solutions.

Voilà ce qui attend les diplômés des universités d'entreprendre une carrière pleine de défis. Le salaire et les avantages sociaux sont excellents.

Le domaine? L'informatique. En tant que représentant du groupe de mise en marche de la division des Systèmes généraux, vous devrez travailler avec des clients actuels et éventuels et mettre au point des systèmes informatiques qui répondront à leurs besoins.

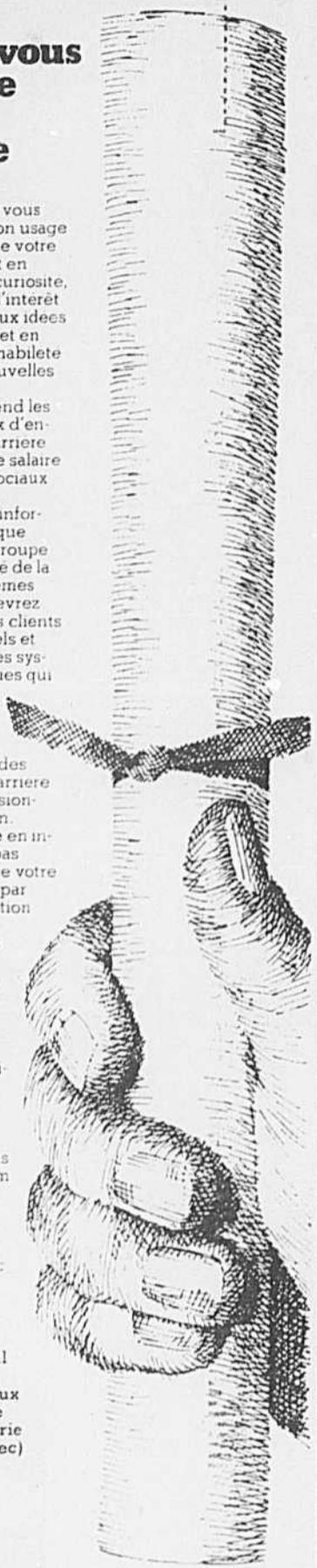
Chez IBM, la réussite vous ouvre toutes grandes les portes d'une carrière technique, professionnelle ou de gestion.

Une expérience en informatique n'est pas nécessaire puisque votre carrière débutera par un stage de formation complet qui comprendra des cours et du travail pratique en clientèle. Vous devrez par contre pouvoir penser de façon autonome, savoir vous exprimer efficacement et mener à bien de nombreuses responsabilités.

Apprenez à vous servir au maximum de votre diplôme. Envoyez nous un bref curriculum vitae et nous communiquerons avec vous. Bien entendu, ce sera confidentiel.

M. R. E. Campbell
Division des
Systèmes généraux
IBM Canada Ltée
5, Place Ville-Marie
Montréal (Québec)
H3B 2G3

IBM
IBM Canada Ltée



REPRÉSENTANTS EN MARKETING

(Service de traitement des données)

- Désirez-vous être récompensé pour vos efforts?
- Est-ce que votre poste actuel ne vous apporte pas ce que vous en attendez?
- Recherchez-vous une chance d'avancement professionnel?
- Êtes-vous dynamique?
- Avez-vous au moins 2 ans d'expérience réussie en ventes dans le domaine industriel?

Si vous avez répondu OUI à toutes ces questions et si vous êtes bilingue, nous aimerions vous rencontrer. En tant qu'un des plus importants fabricants d'ordinateurs, nous avons de nombreuses occasions de carrière au sein de notre équipe de vente d'applications commerciales et scientifiques au milieu industriel pour des personnes dynamiques désirant travailler dans une ambiance axée vers le succès.

Si vous désirez réussir communiquez avec :

J. McCallum
INSTITUT CONTROL
DATA LTD.
2020 Université
Montreal, Québec
845-4201



La société Joy Manufacturing, d'envergure internationale, joue un rôle de premier plan dans le secteur des ressources et de l'énergie (extraction et autres activités). Dans 4 grands secteurs (équipement minier, produits industriels et généraux, équipement d'assainissement de l'air, équipement de traitement du pétrole), cette société offre une technologie et un équipement en fonction des exigences sans cesse grandissantes en énergie.

STAGIAIRE TECHNIQUE DE VENTE

Joy Manufacturing recherche un candidat qui sera forme pour le poste d'ingénieur commercial. Le candidat rêvé est ingénieur diplômé ou possède de solides antécédents techniques et il est tout à fait bilingue. Fonctions: préparation des propositions de machines, relations avec la clientèle au sujet des machines industrielles (équipement de ventilation, dispositifs à l'air comprimé). Le poste pourra déboucher sur des responsabilités dans la vente sur le terrain.

Nous offrons un bon salaire et de généreux avantages sociaux.

Les intéressés sont priés de communiquer avec :

B. Roberts

Joy Manufacturing Company
[Canada] Ltd.



1221, Montée de Liesse
Saint-Laurent, Que.
331-2121

La société Joy Manufacturing, d'envergure internationale, joue un rôle de premier plan dans le secteur des ressources et de l'énergie (extraction et autres activités). Dans 4 grands secteurs (équipement minier, produits industriels et généraux, équipement d'assainissement de l'air, équipement de traitement du pétrole), cette société offre une technologie et un équipement en fonction des exigences sans cesse grandissantes en énergie.

CANDIDAT en TECHNIQUE DE VENTE

Nous recherchons un ingénieur commercial pour un poste à Montréal. Le candidat rêvé est ingénieur diplômé ou possède de solides antécédents techniques en plus d'avoir trois-cinq ans d'expérience dans la vente des machines industrielles ou de l'équipement minier. Comme le poste comporte de nombreux déplacements dans le Québec, il importe que le candidat soit tout à fait bilingue.

Nous offrons salaire et commission, voiture de la compagnie et généreux avantages sociaux.

Les intéressés sont priés de communiquer avec :

B. Roberts

Joy Manufacturing Company
[Canada] Ltd.



1221, Montée de Liesse
Saint-Laurent, Que.
331-2121

TECHNICIENS ET DESSINATEURS ÉLECTRICITÉ

LES CANDIDATS DEVRONT :

- Pouvoir faire des circuits secondaires d'éclairage, de force motrice.
- Connaître les codes applicables.
- Pouvoir faire des calculs d'éclairage.
- Avoir une expérience nord-américaine.
- Parler français.

TECHNICIENS AU MOINS 4 ANS D'EXPÉRIENCE

DESSINATEURS INTERMÉDIAIRES

4 ANS D'EXPÉRIENCE

DESSINATEURS JUNIORS 2 ANS D'EXPÉRIENCE

Les applicants devront s'adresser à :

PAGEAU, MOREL & ASSOCIÉS INC.
382-5150
Att: Mme Nicole Paris.

REPRÉSENTANTS TECHNIQUES

En raison de l'expansion continue de notre compagnie, nous avons besoin de représentants techniques des ventes en plusieurs régions du Québec. Les candidats à ces emplois doivent avoir fait des études universitaires ou posséder une expérience technique en chimie et s'intéresser à la vente ainsi qu'au service après-vente. Une bonne connaissance de l'anglais est requise.

Les candidats retenus seront assurés d'une excellente rémunération et d'une carrière intéressante où ils pourront mettre à profit toutes leurs aptitudes dans la commercialisation de services spécialisés pour l'industrie chimique des pâtes et papiers et de l'acier.

Prière d'envoyer sa candidature par écrit (avec curriculum vitae) à :

ALCHEM LTÉE
3136, Quatre Bourgeois
Ste-Foy, P.Q. G1W 2K5

ALCHEM

LE COLLEGE EDOUARD-MONTPETIT

requiert les services d'un
PROFESSEUR POUR LA SESSION
AUTOMNE 76 SECTION GÉOGRAPHIE



Concours: 76 E 148
Poste à temps partiel pour la session automne 76 en géographie pour dispenser les cours du 320 212 et du 320 310.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Scolarité de maîtrise.
- Expérience dans l'enseignement au niveau du cégep de préférence.

SALAIRE: Selon les normes établies par le MEQ. Prière de présenter votre candidature jointe d'un "curriculum vitae" pour le 30 août 76 au :

Service du personnel,
COLLEGE EDOUARD-MONTPETIT
945 chemin Chambly,
Longueuil, Que.

Le Collège de Maisonneuve

requiert les services d'un

PROFESSEUR

en techniques de la documentation

FONCTIONS:

- Professeur à temps plein pour l'année 1976-1977 seulement.
 - Enseignement avec cours théoriques et laboratoires.
- EXIGENCES:**
- Posséder un diplôme universitaire en bibliothéconomie.
 - Aptitude à travailler en équipe.
 - De préférence, être membre de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.

SALAIRE:

— Selon le décret tenant lieu de convention collective.

Faire parvenir son curriculum vitae et ses attestations d'études avant le 26 août 1976 au :



Service du Personnel
Collège de Maisonneuve
3800 est. rue Sherbrooke,
Montreal H1X 2A2

La Commission Scolaire

Chomedey de Laval

requiert les services de:

professeurs

pour des classes d'adaptation scolaire
(niveau secondaire).

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir une demande par écrit, accompagnée d'un curriculum vitae dans les plus brefs délais à l'attention de:

M. Guy Lussier,
Directeur du Personnel,
125, boul. des Prairies,
Laval-des-Rapides,
Ville de Laval, Que.
H7N 2T6

L'Assurance Royale



AVEZ-VOUS PENSÉ À NOUS?

Nous sommes à la recherche de candidats pour un poste d'analyste d'imprimés junior pour garder les libelles à jour, s'occuper de la réimpression des formulaires d'assurance pour distribution aux succursales, vérifier les épreuves et autres fonctions connexes.

Tous les candidats devront avoir complété leurs études secondaires et être bilingues. L'expérience dans ce domaine n'est pas essentielle mais serait préférable. Si vous croyez remplir ces exigences, veuillez communiquer avec nous et nous prendrons un rendez-vous pour discuter de nos besoins communs. Nous offrons une excellente gamme de bénéfices et nos salaires sont compétitifs.

Adressez vos demandes à :

L'Assurance Royale
Service du personnel, succursale Métro
Case postale 309,
Succursale Tour de la Bourse
Montréal H4Z 1H5, Que.

DIRECTEUR DES ACHATS

Entreprise manufacturière opérant 4 usines au Québec recherche un candidat jeune et dynamique, ayant de préférence les qualifications suivantes.

- Bilingue;
- 3 ans d'expérience dans les achats;
- Études secondaires;
- Connaissance pièces mécaniques.

LOCATION: Montréal

SALAIRE: selon qualifications

Soumettre "Curriculum vitae" à :

M.R. Cecyre
INDUSTRIE JOHN LEWIS LIMITÉE
10300 Ray-Lawson
Montréal H1J 1M1

INGÉNIEURS DE VENTE INDUSTRIELLE

Ouvertures immédiates pour représentants de vente bilingues avec expérience ayant une formation soit en génie mécanique ou technique générale avec des contacts dans les industries des pâtes et papiers, minières, industries générales et ou municipales ainsi qu'au niveau du génie conseil.

La compagnie est une agence de vente bien établie dans le domaine des vannes de contrôle et d'instrumentation, située à Montréal.

Ceci est une excellente opportunité pour des personnes agressives à la recherche du succès personnel. La compagnie offre une excellente compensation, dépenses et bénéfices.

Si vous êtes une personne qualifiée, avec beaucoup d'initiative, et rencontrez les exigences, contactez M. L. A. Doczy à 332-2301 pour rendez-vous.

REPRÉSENTANT DES VENTES RADIO-COMMUNICATION

Radio-Tel Inc. est à la recherche d'un représentant des ventes pour la région de Montréal. Les candidats doivent être bilingues et âgés d'au moins 25 ans.

Nous offrons un salaire intéressant et des bénéfices marginaux.

RADIO-TEL INC.

7950 est. rue Jarry, Ville d'Anjou
354-0120

Vous trouverez de tout dans les
PETITES ANNONCES DE

la presse

285-7111



Sears

LES APPAREILS KENMORE VOUS EN BÉNÉFICIEREZ LONGTEMPS!

LESSIVEUSE AUTOMATIQUE
2 VITESSES, 4 PROGRAMMES

369⁹⁸ ch.

Lessiveuse à 4 programmes: normal, perma-press, délicat, 5 températures lavage/rinçage. Contrôle d'eau 3 niveaux. 267 446 300. Modèle à récupérateur d'eau \$20 de plus.

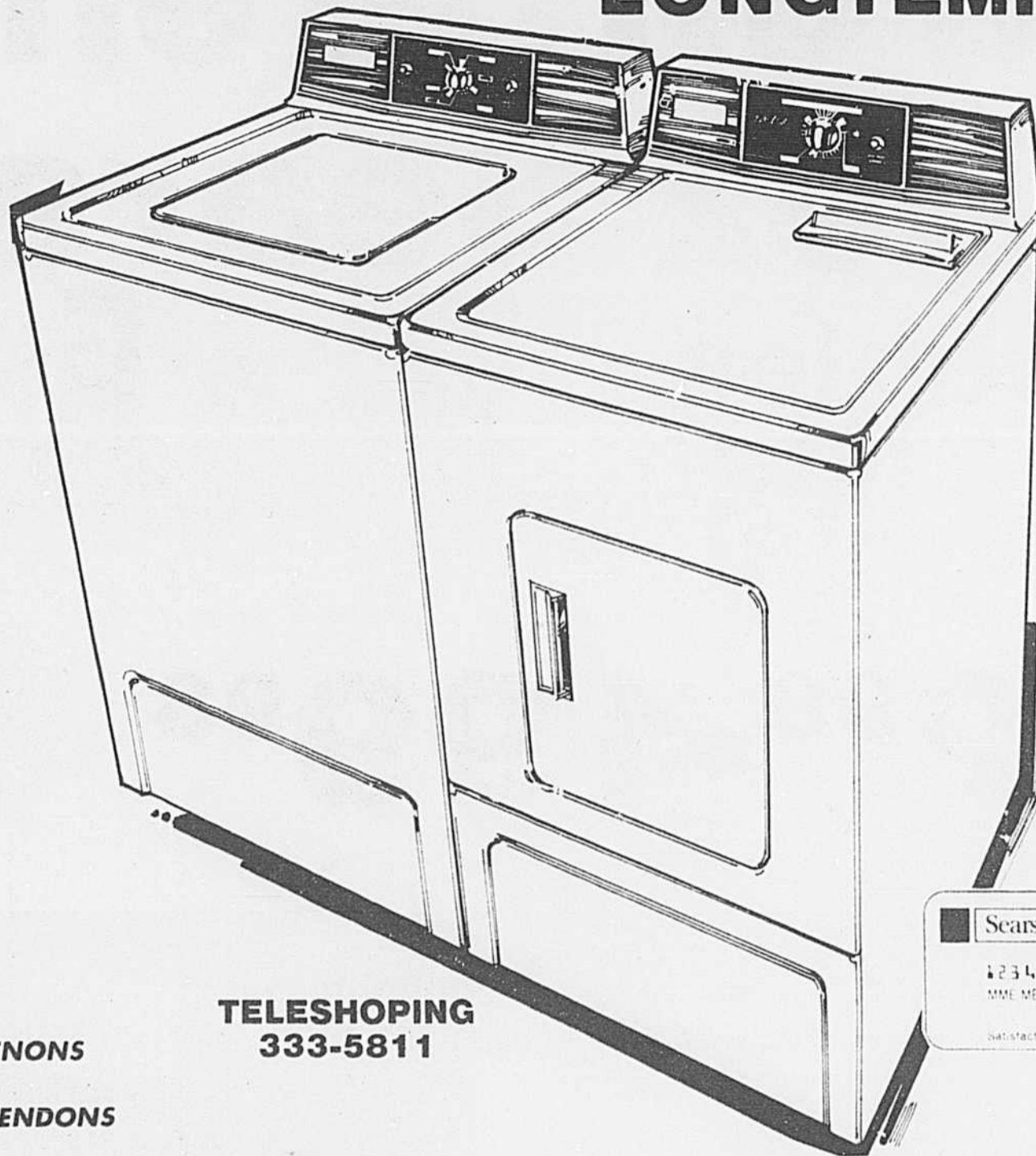
Ton avocat, or moisson \$10 de plus.

SÈCHEUSE ASSORTIE
KENMORE

239⁹⁸ ch.

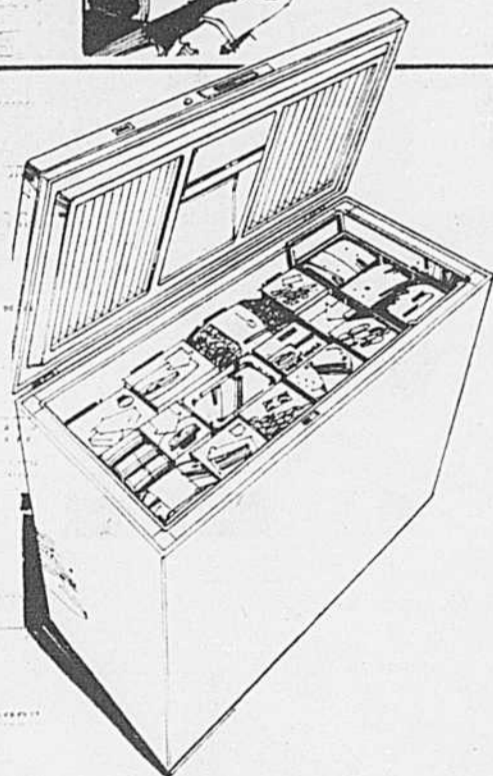
Fabric Master arrête la sècheuse automatiquement. Chaleur dégressive. Programme "Air" sans chaleur. Très grand filtre. Cadran à boutons poussoirs. 267 486 300. Avocat ou or moisson \$10 de plus.

Sears — Laveuse/sècheuse Rayon 26



NOUS ENTRETENONS CE QUE NOUS VENDONS

TELESHOPING 333-5811



LAVE-VAISSELLE
KENMORE

Boutons-poussoirs, 3 niveaux de lavage, rinçage normal ou hygienique à 155°, distributeur de détergent, distributeur automatique d'agent de rinçage, vaisselle sèche sous l'effet de l'air frais, voyants lumineux pour température de l'eau. Dessus en stratifié veine bois. 267-476-061. Couleur \$10 de plus. Modèle à encastrer 267-476-140. 379⁹⁸

409⁹⁸ ch.

CONGÉLATEUR-COFFRE 19.3

Isolation en mousse, commande de température, panier coulissant et diviseur. Des serpents dans le fond. Éclairage intérieur, couvercle équilibré. Blanc. 477 439 190.

329⁹⁸ ch.

RÉFRIGÉRATEUR SANS GIVRE

17.1 pi cu. Clayettes mi-largeur amovibles, beurrier chauffé, à 3 températures, 2 hydrateurs porcelainés. Congélateur acceptant appareil à glace (en sus). 467 476 990. Avocat, or moisson ou cuivre \$10 de plus.

659⁹⁸ ch.

CUISINIÈRE KENMORE 30"

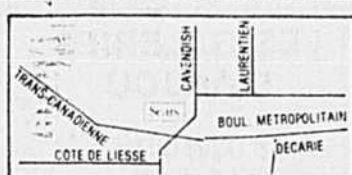
Four programmé par horloge. S'allume, cuit et s'arrête au moment préréglé. Avec 2 éléments de 8 po et 1 de 6 po. Minuterie. Four à nettoyage continu. Dossier émaillé à éclairage fluorescent. 227 465 660.

349⁹⁸ ch.

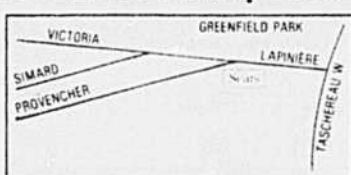


Sears-cuisinières réfrigérateurs congélateurs. Rayon 224647.

Simpsons-Sears Ltée



PLACE VERTU
CÔTE VERTU & CAVENDISH
VILLE ST-LAURENT
3055, CÔTE VERTU



MAIL CHAMPLAIN
TASCHEREAU & LAPINIÈRE
BROSSARD
1655, PROVENCHER



LES GALERIES D'ANJOU
VILLE D'ANJOU
7451 Boul. Les Galeries D'Anjou

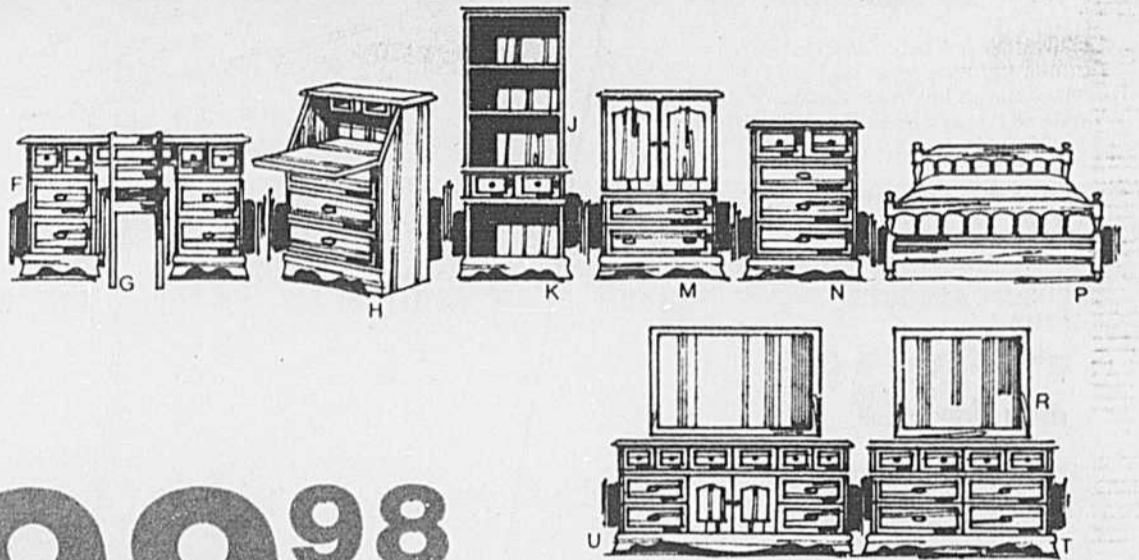
Sears

La différence chez Sears...

Meubles de style colonial

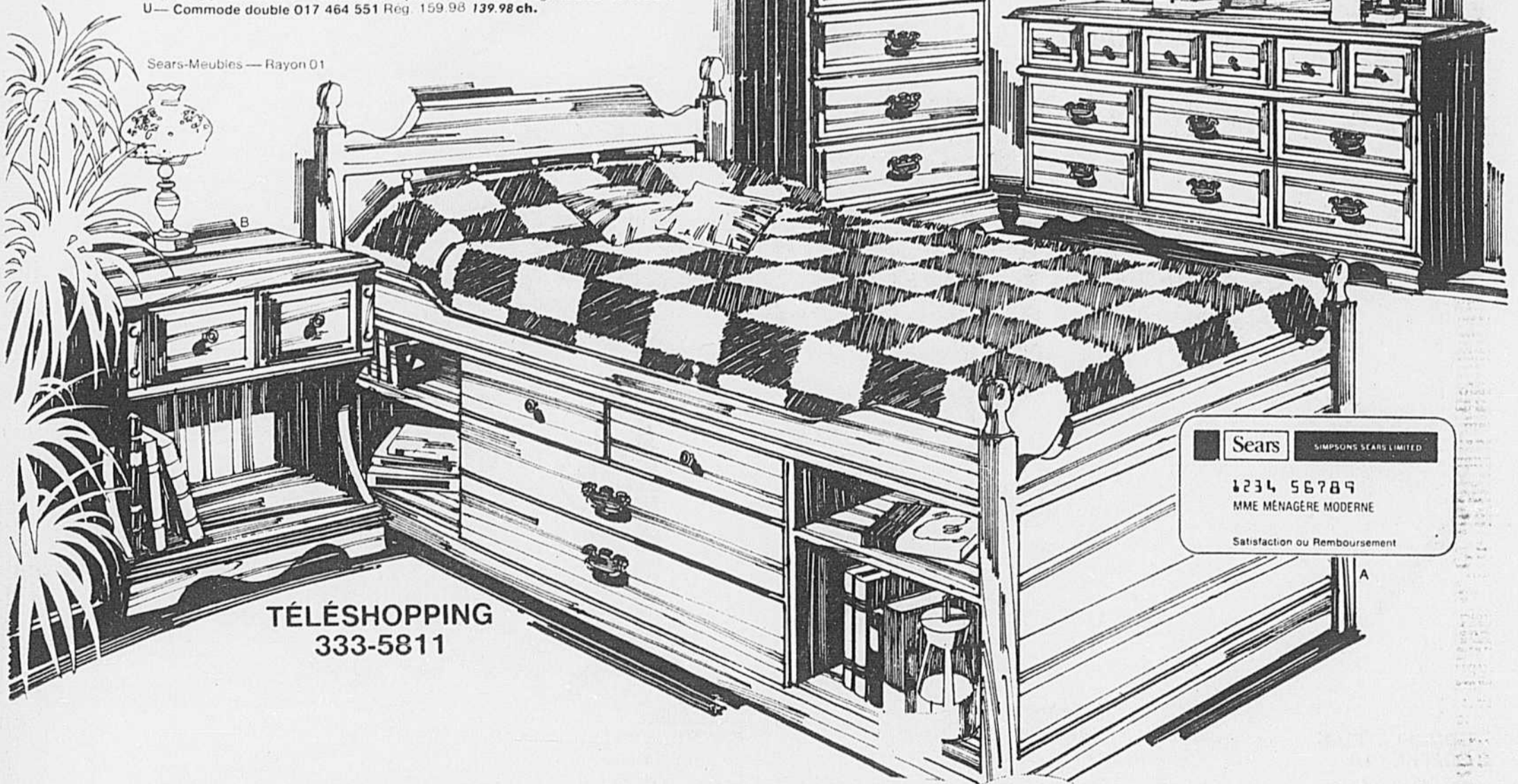
Rég.: 52⁹⁸ - 269⁹⁸

42⁹⁸ - 199⁹⁸ ch.



A—Lit capitaine en érable massif. Fini érable de Salem. 017 466 020. **Reg. 269.98 199.98 ch.** (B-S) Meubles style colonial, dessus et devants en érable massif. Fini érable moisson, résistant aux marques.
 B—Table de chevet 017 464 556 **Reg. 69.98 54.98 ch.** C—Chiffonnier 5 tiroirs 017 464 555 **Reg.: 134.98 109.98 ch.** D—Miroir, 32 x 48" 017 464 561 **Reg. 54.98 42.98 ch.** E—Commode triple 017 464 563 **Reg. 159.98 123.98 ch.** F—Bureau 017 464 563 **Reg. 159.98 129.98 ch.** G—Chaise 017 464 557 **Reg. 52.98 42.98 ch.** H—Secrétaire 017 464 565 **Reg. 144.98 119.98 ch.** J—Bibliothèque 017 464 567 **Reg. 89.98 64.98 ch.** K—Bibliothèque basse 017 464 566 **Reg. 94.98 64.98 ch.** M—Chiffonnier à porte 017 464 560 **Reg. 154.98 124.98 ch.** N—Chiffonnier 4-tiroirs 017 464 554 **Reg. 119.98 99.98 ch.** P—Lit à barreaux comprend panneaux de chevet et de pieds, et longerons d'acier. 017 464 578. **Reg. 119.98 99.98 R—Miroir, 32 x 42" 017 464 562. Reg. 64.98 49.98 ch.** T—Commode triple 017 464 559 **Reg. 199.98 169.98 ch.** U—Commode double 017 464 551 **Reg. 159.98 139.98 ch.**

Sears-Meubles — Rayon 01

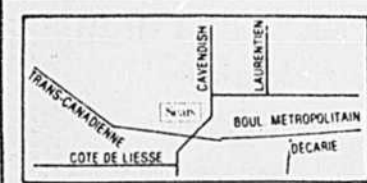


TÉLÉSHOPPING
333-5811

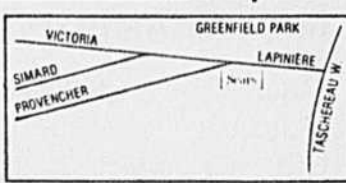
Sears SIMPSONS SEARS LIMITED
1234 56789
MME MENAGERE MODERNE
Satisfaction ou Remboursement

C'EST LE PRIX!

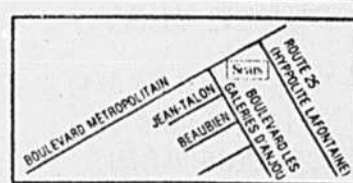
Simpsons-Sears Ltée



PLACE VERTU
CÔTE VERTU & CAVENDISH
VILLE ST-LAURENT
3055, CÔTE VERTU



MAIL CHAMPLAIN
TASCHEREAU & LAPINIÈRE
BROSSARD
1655, PROVENCHER



LES GALERIES D'ANJOU
VILLE D'ANJOU
7451 Boul. Les Galeries D'Anjou